



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste



Bimestriel, mai

N° 60 - 2 €

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

- Je (ne) vote (pas) , je (ne) suis (pas)
/ **Oculus**
L'Europe et ses langues
/ J. Fabre, p. 2
25 ans de fédéralisme: l'échec
/ A. Patris, p. 3
Sois Belge et tais-toi!
/ P. Durieux, p. 4
Enquête PISA / P. Mélot, pp. 5-9
On peut mieux vivre
/ J. Rogissart, pp. 10-11
Nicolas Chauvin
/ P. Mélot, pp. 12-13
Drêze à table
/ A. Laurant, pp. 14-15
Sans voix / Chantecler, p. 16
Le "175-25", mémorial...
/ M. De Middelée, pp. 17-19
La Wallonie est-elle enfin de
saison ? / M. Philippe, pp. 20-21
Parlons chiffres
/ P. Durieux, p. 21-22
Nous avons lu, pp. 22-23
Lettre au ministre italien
des Affaires étrangères
/ A. M. Campogrande, p. 24
Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 25
Cours de langues, mise au point
(La rédaction), p. 26
Des goûts et des couleurs
/ G. Davoise, p. 27
Échos de Flandre,
/ M. Philippe, p. 28-29
Épinglé dans la presse
/ M. De Middelée, J. Liénard,
pp. 30-31

Les articles n'engagent que leurs auteurs



Je (ne) vote (pas) donc je (ne) suis (pas)



"Tout le monde en parle, mais bien peu l'ont lu." Tel est le sort que l'on réserve généralement aux documents politiques importants, mais souvent indigestes, tel que, en ce moment, le projet de traité constitutionnel pour l'Europe.

En Belgique, si l'on fait abstraction de quelques frémissements en faveur d'une consultation populaire voire d'un référendum, la parenthèse a été vite refermée: comme le citoyen, finalement, ne sera pas appelé à se prononcer sur ce texte crucial, on peut dire que l'on assiste — façon de parler puisqu'il n'y a rien à voir — à un débat muet (si l'on me permet cet oxymore). Le conservatisme, de gauche comme de droite, a encore de beaux jours devant lui.

En France par contre, pays, nation et État mature où le citoyen a le droit de s'exprimer par la voie du référendum, le débat fait rage. Ra-

dio, télévision, presse écrite ne savent plus à qui donner la parole tant les personnalités politiques ont des choses à dire sur le sujet, en bien comme en mal. Et le public accroche. C'est un jaillissement de questions et de points de vue émanant de toutes les couches de la société: par téléphone à l'adresse des mandataires politiques présents en studio; par lettre ou courriel publiés dans la rubrique courrier des lecteurs des quotidiens et hebdomadaires; lors des innombrables meetings, conférences-débats et réunions informatives mis sur pied par des cercles divers jusque dans les plus petits villages de l'Hexagone.

L'information circule, la réflexion avance. Pas par hasard. Dès octobre 2004, des journaux (*L'Humanité* en premier) publient l'intégralité du texte, assorti de leurs commentaires. Dans les bureaux de poste, des piles d'exemplaires gratuits attendent les citoyens.

D'initiative gouvernementale, tous les électeurs vont recevoir, ou ont déjà reçu, le projet, "expliqué". Les syndicats de salariés et de patrons font valoir leurs positions. Les partis politiques s'engagent dans des campagnes tantôt didactiques, tantôt alarmistes. Autre forme de mobilisation, plus tardive: des vedettes, sportives et artistiques, montent au créneau, appelées à la rescousse par des clans paniqués à la lecture des sondages. Le bouillonnement, de plus en plus médiatique comme de juste à l'approche du scrutin, est intense. Mais le résultat est là: un peuple concerné et une date — le 29 mai — dans toutes les têtes.

Ô France du débat contradictoire, que tu fais envier!

Ô Belgique de l'assoupissement béat, que tu fais pitié...

Quand la Wallonie secouera-t-elle le joug?

OCULUS

L'Europe et ses langues

L'Europe n'existera dans les faits, dans le cœur et dans l'esprit des citoyens qui la composent que si tous s'y retrouvent et qu'aucun ne s'y sente citoyen de seconde zone.

Il est frappant de voir au cours de l'histoire que les États ont su investir des sommes **CONSIDÉRABLES**, tant en pourcentage de la richesse que produisent les sociétés qu'en valeur absolue, pour financer les armées et les guerres (pas seulement pour organiser la défense). Il est affligeant de constater que pour construire un espace de paix en forgeant une nouvelle citoyenneté, l'on n'est pas prêts à faire une fraction seulement de ce que de tout temps a été l'effort de guerre. Le multilinguisme est un impératif de la construction européenne, et je dirai même le multilinguisme intégral. Le coût d'une Europe à 21 langues peut sembler important, mais en réalité il est ridiculement bas comparé à bien d'autres dépenses. Ce que ne semblent pas avoir compris les champions de la *lingua franca*, c'est qu'il s'agit d'un investissement dans les fondations mêmes de la maison Europe. Si les fondations sont mauvaises, la maison ne résistera à aucun séisme. La distance est grande entre le citoyen et ses institutions.

De plus, si l'on regarde aussi l'histoire, rien n'est plus sensible pour chacun que l'identité et la culture. C'est encore plus vrai dans un monde en mutation,

avec processus d'ouverture des frontières et d'intensification des échanges. Il faut donc tordre le cou au mythe du coût! A bien y regarder, il n'y a rien d'excessif ni en valeur absolue ni en valeur relative à financer le multilinguisme intégral des institutions européennes. Il y a infiniment plus à perdre à ne pas le faire qu'à lui donner la priorité qu'il doit avoir. Ceux qui ne comprennent pas pourquoi un chef de moyenne entreprise française peut être gêné pour répondre en anglais à un appel d'offre européen auront toutes raisons de s'étonner de ce qu'une majorité de personnes dans ce pays est aujourd'hui prête à voter contre le traité constitutionnel.

Ce qui se passe est typique de la distance entre les décideurs qu'ils soient fonctionnaires ou politiques, et l'Europe profonde — qui, pour paraphraser Jean-Pierre Raffarin, reproduit le fossé entre "l'Europe d'en haut" et "l'Europe d'en bas".

Ceux qui avancent l'argument économique ou les difficultés techniques creusent la tombe du projet européen. La construction de l'Europe par le dialogue des citoyens entre eux et avec les institutions vaut au moins le niveau d'investissement mis dans la fusée Ariane, l'Airbus, la guerre en Irak, la PAC, la recherche sur le nucléaire, le TGV, l'amélioration du réseau routier, la coupe du monde de football et la tenue des jeux olympiques.

Jean FABRE

(communiqué par Anna Maria Campogrande)

25 ans de fédéralisme: l'échec

André PATRIS

"Au nord du pays, sous l'influence du Mouvement flamand, on a toujours eu une réflexion stratégique axée sur le long terme. Les Wallons, par contre, ont demandé la régionalisation sans savoir ce qu'ils allaient en faire". Le constat est sec comme un coup de trique et n'émane pas, on s'en doute, d'une personnalité politique mais d'un économiste de l'UCL, Jacques Thisse."

Il ne date pas d'hier. En 2000, l'hebdomadaire *Le Vif/L'Express* avait pris l'initiative de consulter quatre universitaires de renom sur la relance de l'économie. Réponse unanime: *"Il faut une stratégie wallonne!"*. Autant en a emporté le vent. Le papillon du Contrat d'Avenir a servi les intérêts électoraux de Di Rupo et consorts sans provoquer le moindre électrochoc.

En 2001, Jean-Claude Logé, sur le point de quitter la présidence de la Chambre wallonne de commerce et d'industrie, enfonçait le clou en des termes qui auraient dû mettre la puce à l'oreille des mandataires politiques: *"J'ai toujours dit que la Wallonie est une région de baronnies fortes avec un consensus mou... La Wallonie globale n'existe pas. Ce sont des régions, chacune ayant ses spécificités. Chaque élu local favorise des stratégies locales qui desservent la stratégie globale... Dans ce domaine, on n'a pas fait de progrès. Il n'y a pas moyen d'obliger les gens à changer et c'est la base du blocage wallon."*

Mais comment changer si l'infantilisme wallon est systématiquement entretenu, sous les apparences fédérales, au bénéfice d'un système où les Flamands sont preneurs au même titre que le capitalisme international sous couvert d'Union européenne?

Tout se tient. Au nord et au sud, on n'enseigne déjà plus la même histoire, constatait dernièrement José Gotovitch, professeur à l'ULB. Une thèse que les thuriféraires d'une Belgique en déconfiture se gardent d'aborder. Et surtout ne rien faire qui puisse compromettre les festivités du 175^e anniversaire du royaume! L'histoire se débite en rondelles: et vive

les études du milieu qui offrent un excellent antidote à l'esprit critique!

Bien entendu, les ministres de l'Éducation nationale (de quelle nation s'agit-il au juste? Nul ne le sait) et de la Culture, cerbère attiré du Système, estiment que le passé de la mosaïque wallonne n'est digne d'attention qu'à partir de la révolution de 1830. Aucune étude exhaustive d'une période française qui a pourtant rassemblé pour la première fois tous les Wallons; pas de critique d'un traité de Vienne qui nous faisait passer sous la coupe d'un nouveau souverain étranger.

Jusqu'à présent, l'attelage belge brinquebale, mais poursuit péniblement sa route. Pour combien de temps? Car on en est là. En déclarant, alors qu'il était encore ministre-président de la Communauté Wallonie-Bruxelles, que la nation belge n'existe pas, le libéral Hervé Hasquin a sonné, en 2001, le glas du royaume.

Pour nous, Français hors les murs, l'objectif immédiat est de mettre fin à l'ostracisme qui pèse sur nos relations avec la France. La solidarité avec la Région bruxelloise n'est nullement en cause. Elle sera renforcée si la Wallonie est enfin en mesure d'exploiter ses atouts historiques, culturels et géographiques. Une phase de l'Histoire est close, une autre s'ouvre qui sera celle de son retour définitif dans la famille française d'Europe, à une des charnières des aires latines et germaniques qui seront le ciment de l'Europe des nations.

Les instruments diplomatiques sont disponibles. Il suffira de les adapter. Libre à la Flandre d'en faire autant avec les Pays-Bas. Elle a d'ailleurs pris les devants sous l'égide du Bénélux.

Quant aux Bruxellois, qu'ils parlent le français ou le néerlandais, ils auraient tout à gagner à ne pas se draper dans la dignité désuète de capitale de la Belgique. S'ils veulent consolider leur rôle en Europe, rien de tel qu'une garantie franco-néerlandaise qui scellerait la réconciliation entre les nations de l'espace continental.

Exposition commémorative

"La guerre en dentelles: de Tournai à Maastricht (1745-1748)"

organisée par l'association historique "Le Tricorne" et son président M. Alain Tripnaux

du 30 avril au 15 juin 2005 au Musée Royal d'Armes et d'Histoire militaire,

ouvert de 9.30 à 12 h. et de 14 à 17 h (fermé le mardi), rue Roc St-Nicaise, 59-61, 7500 Tournai.

Renseignements à l'Office du Tourisme de la Ville de Tournai, Vieux Marché aux poteries, 14.

tél. 069 21 19 66



Tel est le titre choisi pour la conférence-débat organisée par B Plus, mouvement belge qui entend fossiliser la Belgique dans le système fédéral.

Jocelyne Leroy, journaliste RTBF-Namur, joue le rôle de modératrice et dirige les débats.

Francis Balace entend parler en historien et non en homme politique: "*Ce sont les épreuves vécues ensemble qui, au fil du temps, ont fait la nation belge.*"

Ce point de vue est contesté par **Robert Collignon** qui cite Léopold Ier: "*La Belgique n'a pas de nationalité*". Il poursuit en rappelant les fractures de plus en plus fréquentes et importantes (Congrès wallon de 1945, question royale, grande grève de 1960, scission de l'Université de Louvain en 1968...) Avec son sens habituel de la formule, il définit la Belgique comme "un modèle pacifique de la division". Il note enfin que les Wallons voient les Flamands comme ils voudraient qu'ils soient.

Le bourgmestre de La Calamine, **M. Grosch** (CDH), répète sa foi dans le système fédéral belge actuel.

Daniel Bacquelaine, chef de groupe MR à la Chambre, n'entend pas se voiler la face. Il cite les différences fondamentales qui opposent Flamands et Wallons. Flamands:

- primauté du sol
- fort sentiment national
- constante d'une orientation politique centre droit

Wallons:

- primauté du droit des personnes
- pas de sentiment national
- constante d'une orientation politique centre gauche.

Il juge sévèrement les multiples

"Sois Belge et tais-toi!"

sondages en trompe-l'œil qui tendent à prouver que Flamands et Wallons se sentent Belges et veulent continuer à vivre ensemble. Avec un sourire ironique, il note l'opposition entre les résultats de ceux-ci et les résultats électoraux des listes nationalistes (*Vlaams Belang* — NV-A — Spirit).

J.-M. Javaux (porte-parole d'Ecolo) se plaît à lancer des pistes, naïves ou sentant bon les années 60. Il oublie un peu vite qu'Isabelle Durant a été évincée d'un gouvernement pour une question de pistes d'avion et de vols de nuit chers à Bert Anciaux et ce, avec la bénédiction d'Agalev (les "Verts" flamands d'alors). Et pourtant, c'est fou ce que l'on s'aimait dans la famille écologiste! Enfin, il se prononce pour la création d'une circonscription électorale belge unique (*sic*)!

Paul-Henry Gendebien, président fondateur du RWF-RBF, en fin connaisseur de son public, essentiellement étudiant, analyse avec minutie la dégradation du modèle fédéral belge. Il énonce trois principes que les partis francophones feraient bien d'exiger afin de tester la bonne volonté de leurs homologues flamands:

- a) alternance pour le poste de Premier ministre fédéral,
- b) sénat paritaire en maintenant à celui-ci des compétences réelles,
- c) création d'une véritable instance d'arbitrage qui serait au-dessus du pouvoir tant fédéral que régional.

Enfin, il note qu'il est assez piquant de voir aujourd'hui le fédéralisme instrumentalisé par ceux qui l'ont combattu avec féroacité dans le passé, à commencer par le Palais!

Le clou de la soirée revient à **H. Van De Cauter**, président-fondateur du BUB, parti "d'union nationale". Il rejette en bloc le fédéralisme, les Régions, les Com-

munautés, les politiciens, les différences entre Flamands et Wallons, et, dès lors, prône le retour aux 9 provinces et le retour pur et simple à un régime unitaire. Pour lui, tous les maux de la Belgique sont à imputer aux politiciens, tandis que le "pays réel" est différent.

L'outrance de ces propos provoque les rires de l'assistance et la réaction du journaliste flamand **Guido Fonteyn**: "Je ne savais pas que l'extrême droite avait été invitée à cette soirée!"

D. Bacquelaine s'indigne également de ces propos distinguant le pays légal du "pays réel" de sinistre mémoire.

Après ce moment chaud, G. Fonteyn précise qu'il ne parle pas au nom de la Flandre. Il estime que le déclin flamand a commencé avec les délocalisations d'industries et que cela va inciter certains Flamands à se montrer plus conciliants. Répondant aux trois exigences posées par P.-H. Gendebien, il admet qu'aucune d'entre elles ne pourra recevoir une réponse positive en Flandre.

L.-P. Casier, président de B Plus/Liège, estime que la Belgique est un pays fédéral unique au monde. C'est aux médias qu'il impute la responsabilité des mauvaises relations entre les Communautés! Il prône de refédéraliser de nombreuses matières régionalisées et termine par égrener un chapelet de vœux pieux.

La soirée se termine par les questions du public (ou plutôt par de longs monologues) qui n'apporteront rien au débat, sinon de vains bavardages, tantôt touchants par leur sincérité, tantôt complètement anachroniques, tantôt tout à fait surréalistes... Ne vous y trompez pas, on parlait bien de la Belgique!

Paul DURIEUX

A l'heure où les États européens, dépourvus de matières premières minérales et énergétiques — les petits surtout —, voient monter en puissance de grandes économies sur d'autres continents du village planétaire (Chine, Inde, Brésil), peuvent-ils compter sur autre chose que sur leur matière grise pour assurer leur avenir? Dans la compétition mondiale, la question de l'instruction sera — est déjà — aussi vitale que celle du pétrole et de l'eau.

L'enquête PISA 2003 de l'OCDE par Pierre MÉLOT

De même que les résultats de l'enquête internationale PISA 2000 avaient fait grand bruit en Communauté française de Belgique en 2001, ceux de l'édition 2003 de cette vaste investigation (publiée en décembre 2004) ont suscité un profond émoi en Wallonie et à Bruxelles.

Mais, au fond, PISA, qu'est-ce que c'est?

C'est un acronyme (sigle prononcé comme un mot ordinaire) qui signifie Programme International pour le suivi des acquis des élèves.

Que recouvre cet acronyme?

Il s'agit d'une étude de grande ampleur menée dans 30 pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et 11 pays partenaires (N.B.: le Royaume-Uni, membre de l'OCDE, ne figure pas dans le classement 2003, car il n'a pas fourni d'échantillon représentatif).

Quel est l'objectif de PISA?

Évaluer tous les trois ans le bagage des élèves de 15 ans (âge où prend fin la scolarité obligatoire dans de nombreux pays), quels que soient l'année scolaire et le type d'enseignement fréquentés, dans trois domaines de compétences: la lecture, les mathématiques, les sciences. Chaque fois, un de ces trois domaines est ausculté de manière plus approfondie. En 2000, PISA avait porté plus particulièrement sur la lecture. En 2003, ce sont les compétences en mathématiques qui ont fait l'objet d'un examen spécifique. 2006 verra le projecteur braqué sur les sciences. Innovation pour PISA 2003: en plus des trois domaines testés habituellement, une compétence transversale a été mesurée: la résolution de problèmes (non mathématiques).

Dans quel but les pays membres ont-ils confié cette mission d'évaluation à l'OCDE?

La réponse à cette question nous est fournie par l'avant-propos des résultats de PISA 2003. *"Inciter les individus, les économies et les sociétés à élever le niveau de formation. (...) Aujourd'hui, la prospérité des nations dépend dans une grande mesure de leur capital humain et, pour réussir dans un monde qui évolue rapidement, les individus doivent continuer à étoffer leurs connaissances et compétences tout au long de leur vie. Les systèmes éducatifs doivent jeter les bases de cet apprentissage en équipant les individus des savoirs et savoir-faire indispensables. (...) Toutes les parties prenantes — les élèves et les parents, les enseignants et les gestion-*

naires du système éducatif, ainsi que le grand public — doivent être tenus informés de l'efficacité avec laquelle l'école prépare les élèves à la vie d'adulte."

Comment les élèves testés ont-ils été sélectionnés?

Chaque pays a présenté un échantillon représentatif, tiré au sort, des élèves ayant entre 15 et 16 ans, avec un minimum par pays de 5.000 élèves provenant de 150 écoles. Pour PISA 2003, plus de 250.000 élèves représentatifs de 23 millions d'élèves de 15 ans scolarisés dans les 41 pays participants ont été soumis à l'évaluation. Pour la Communauté française, 2.940 élèves nés en 1987 et fréquentant 103 établissements ont été évalués en 2003.

Comment les compétences des élèves ont-elles été évaluées?

Les élèves ont répondu à des épreuves écrites d'une durée totale de 6 h 30 (par périodes de 2 h), y compris 30 minutes consacrées à un questionnaire sur leur milieu, leurs habitudes d'apprentissage, leur environnement, leur engagement et leur motivation. Les épreuves étaient constituées de deux types de questions: 1. appelant des réponses élaborées personnellement; 2. nécessitant un choix entre plusieurs réponses (QCM). Chaque question était formulée sous forme d'écrit ou de graphique tels que les élèves sont susceptibles d'en rencontrer dans la vie courante. Les résultats présentent les performances classées en 6 niveaux, le niveau 1 étant le plus bas.

RÉSULTATS GLOBAUX DE PISA 2003

(Voir tableau publié dans le journal *Le Soir* du 07.12.04 ci-dessous).

Quels sont les grands enseignements à tirer des résultats assez médiocres obtenus par les élèves scolarisés en Communauté française, tous réseaux confondus?

Il n'y a pas de quoi pavoiser: dans toutes les disciplines, les performances sont en dessous de la moyenne OCDE.

Notre école

- * est très inégalitaire et duale
- * produit beaucoup d'échecs, de redoublements
- * manque de cohérence
- * ne fait pas l'objet d'une évaluation externe
- * est soumise à des réformes incessantes et non évaluées.

>>>

En plus de ces constatations amères sur le plan international, il faut bien avouer — ce qui est à la fois humiliant et interpellant — que l'écart est considérable avec les élèves flamands et significatif avec les élèves germanophones (cf. tableau ci-dessous). La route paraît encore longue pour que l'État fédéral profite pleinement à toutes ses composantes...

Comparaison entre la Communauté flamande et la Communauté française

		PISA 2003	PISA 2000
Mathématiques:	Moyenne OCDE	500	500
	Communauté flamande	553	543
	Communauté française	498	491
Lecture:	Moyenne OCDE	494	500
	Communauté flamande	530	532
	Communauté française	477	476
Sciences:	Moyenne OCDE	500	500
	Communauté flamande	529	519
	Communauté française	483	467
Résolution de problèmes	Moyenne OCDE	500	—
	Communauté flamande	547	—
	Communauté française	496	—

Pourquoi les élèves flamands obtiennent-ils d'aussi bons résultats?

Quelques tentatives d'explication sont avancées notamment par les responsables de la coordination francophone PISA 2003. Cependant, en l'absence d'étude approfondie sur cette question, les hypothèses émises par certains observateurs des systèmes éducatifs ayant cours en Belgique sont à prendre avec prudence, compte tenu des similitudes de structure et d'organisation et de l'histoire des deux — trois — Communautés, communes jusqu'à un passé proche.

Selon ces observations, la Flandre

- * a assez peu recours au redoublement
- * développe une politique de remédiation efficace
- * bénéficie d'un contexte socio-économique avantageux
- * jouit de conditions d'apprentissage favorables (absentéisme limité, indiscipline contenue)
- * semble susciter une large adhésion au jeu scolaire de la part des élèves de 15 ans.

Nos commentaires

La Communauté française met en œuvre un système scolaire dans lequel les différences entre établissements sont très importantes. Les parents, demandeurs de cette différenciation en se fondant notamment sur l'article 24 de la Constitution qui leur permet le libre choix de l'école, inscrivent leurs enfants dans les établissements qui leur paraissent offrir les meilleurs garanties de qualité, tant sur le plan scolaire qu'éducatif. De ce fait se constituent des espèces de ghettos, des "niches éducatives" qui, bien sûr, ne mènent pas aux mêmes niveaux de compétences ni, par conséquent, de diplômes. De la liberté du choix de l'établissement — totale en Belgique — ré-

sulte donc la dualité des populations scolaires et des résultats. En outre, plus la séparation des élèves selon l'école est précoce, plus les résultats ont tendance à refléter le niveau socio-culturel des parents.

Beaucoup d'enseignants, en Communauté française, estiment que le redoublement peut être bénéfique en cas de résultats insuffisants. Soulignons à leur décharge que le système ne leur offre guère d'autres possibilités. La remédiation précoce paraît s'imposer comme une voie incontournable pour pallier les carences, mais les moyens en personnel adéquat suivront-ils? On ne peut nier non plus que certains enseignants font du redoublement un mode de sélection préférentiel.

Pour certains observateurs, le contexte socio-économique ne paraît pas déterminant dans la naissance des inégalités entre élèves face au savoir. On relève effectivement des inégalités moindres qu'en Communauté française dans des pays où la population défavorisée est plus importante. En revanche, le contexte socio-économique joue un rôle certain dans le niveau général des compétences: un contexte socio-économique élevé tire le niveau de compétences de l'ensemble d'une population scolaire vers le haut, et inversement.

Les conditions d'apprentissage sont en partie sous la dépendance du climat général dans lequel l'élève évolue. Il semble, selon certains, que le discours ambiant en Flandre soit, plus qu'en Wallonie, orienté vers la lutte indispensable pour gravir les échelons de la société et se défendre dans la compétition internationale. Contribue à ce climat volontariste l'étroitesse de l'aire géographique de la langue

>>>

néerlandaise qui joue un grand rôle dans la motivation du jeune Flamand pour l'étude des langues étrangères, une des conditions nécessaires à l'ouverture au monde et à la recherche de marchés extérieurs.

Le climat dans lequel l'élève flamand est éduqué et instruit est également tributaire de la stabilité politique, ce qui nous amène à attirer l'attention du lecteur sur le système éducatif flamand. Un seul ministre y est compétent pour l'ensemble des réseaux d'enseignement et très peu de ministres se sont succédé à ce poste depuis de nombreuses années. L'organisation de l'enseignement de la Communauté flamande n'est plus du ressort du pouvoir politique (au contraire de la Communauté française qui est à la fois pouvoir subventionnant et pouvoir organisateur), mais d'un organisme de droit public: le Conseil autonome de l'enseignement communautaire (*Autonome raad voor het gemeenschapsonderwijs* = *ARGO*) créé par le décret de la Communauté flamande du 19 décembre 1988. Depuis le 1er janvier 1989, date d'entrée en vigueur de la communautarisation de l'enseignement, l'*ARGO* a dans ses attributions l'organisation de l'enseignement communautaire: création et gestion des écoles, centres PMS, internats, personnels, politique pédagogique, bâtiments, équipement. Un Conseil central et des Conseils locaux en sont les organes directeurs. La Communauté flamande n'est donc plus pouvoir organisateur d'un réseau, ce qui permet au ministre de prendre plus de hauteur et de veiller avec plus d'indépendance et de cohérence à l'organisation des divers réseaux d'enseignement.

Autre différence de taille à l'avantage de la Flandre: une grande stabilité pédagogique due au nombre réduit de réformes imposées d'en haut. De même: moins d'importance accordée aux discours et théories de vrais et de pseudo-pédagogues qui, en Wallonie, déferlent sur le système éducatif et les cabinets ministériels en s'imaginant qu'ils ont inventé "la méthode des méthodes" et qui, pour la plupart, n'ont jamais ou si peu enseigné eux-mêmes à de vraies classes. De plus, attention soutenue réservée aux manuels scolaires, poste dans lequel, selon les éditeurs, le budget est cinq fois plus élevé qu'en Communauté française. Il est vrai que le marché flamand, tout en étant plus replié sur lui-même, est aussi plus étendu, ce qui favorise les initiatives didactiques et commerciales.

Enfin, il ne faut pas tenir pour rien, dans l'actuel affaiblissement de l'enseignement francophone, la douloureuse et délétère politique d'austérité infligée aux écoles, donc aux élèves, pendant plus de deux décennies par les gouvernements successifs de la Communauté française. A-t-on oublié les suppressions de postes, les vagues répétées de départs plus ou moins volontaires — plus de 6.000 principa-

lement dans l'enseignement secondaire — les fermetures d'écoles, les fermetures et regroupements rocambolesques de sections, la suppression des heures de rattrapage, de conseil de classe, les réductions de subventions, le mépris — c'est peu dire — affiché par le personnel politique à l'égard du personnel enseignant au cours des années 1990? Tout cela pourquoi? Rappelons-le: sous prétexte de ne pas se poser en demandeurs vis-à-vis de la Flandre exigeante sur le plan institutionnel (ce qui risquait d'ébranler l'édifice fédéral de la Sécurité sociale et, par là, de porter un coup fatal à l'État belge), les divers Gouvernements francophones (avec la complicité interne d'aussi superficiels qu'éphémères et surnuméraires ministres de l'Éducation) ont conduit nos écoles à vivre sous le cadennassage de la désastreuse loi spéciale de financement du 16 janvier 1989. Bref: l'école francophone sacrifiée à la raison d'État (belge, bien entendu) dans un gigantesque troc qui est passé par dessus la tête de la plupart des Wallons. On en mesure tristement, à présent, les conséquences à terme.

Nos conclusions

En observant les conditions qui sont faites au système éducatif francophone, comme à de nombreux autres domaines évoqués dans les colonnes de ce périodique, il nous apparaît une fois de plus que le maintien de la Wallonie au sein de l'État belge n'est pas de nature à assurer à ses enfants l'instruction et la formation auxquelles ils sont en droit d'aspirer. Ce n'est pas que la régression guette: elle frappe.

Depuis peu, deux nouvelles figures ministérielles chargées de réformer une fois encore l'école ont été mises sur orbite par une poignée de tireurs de ficelles. Tourbillonnant dans les médias et lançant leurs "idées", avec une certaine bravoure, à la face des enseignants et du public, ces créatures (le mot n'est pas trop fort pour désigner d'authentiques "parachutées" sans passé politique ni pédagogique), ces créatures, disions-nous, n'en sont pas moins modelées par les mêmes schémas de pensée ni moins prisonnières de la gangue belge. Tout sourire et remplie d'un enthousiasme juvénile, l'une de ces étoiles brillant au firmament pédagogique tente actuellement d'appâter le chaland-enseignant et, plus encore, le chaland-parent au moyen d'un Contrat pour l'éducation qui se prétend "stratégique". Nous en reparlerons dans un prochain article.

Pour en terminer (provisoirement) avec les performances comparées des jeunes Européens de 15 ans, nous jugeons très instructif de ramener le lecteur au tableau des résultats globaux de PISA 2003 (ci-dessous). Il ne lui aura pas échappé que les grands États européens (Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni non classé mais notoirement faible) et extérieurs à l'Europe (États-Unis, Russie) ne se distinguent pas — pour certains loin s'en faut — par des

"notes" élogieuses. Seule parmi nos grands voisins, la France — l'enquête l'établit de nouveau — émerge dans les quatre domaines évalués en dépassant honorablement la moyenne OCDE.

Saurons-nous comprendre qu'elle nous montre, dans l'espace francophone qui est le nôtre, le chemin à suivre pour remonter la pente?

Comparaison entre la France et la Communauté française

		PISA 2003
Mathématiques:	Moyenne OCDE	500
	France	511
	Communauté française	498
Lecture:	Moyenne OCDE	494
	France	496
	Communauté française	477
Sciences:	Moyenne OCDE	500
	France	511
	Communauté française	483
Résolution de problèmes	Moyenne OCDE	500
	France	519
	Communauté française	496

Résultats globaux de PISA 2003:

PERFORMANCES SCOLAIRES

MATHÉMATIQUES	LECTURE	SCIENCES	RÉSOLUTION DE PROBLÈMES
Comm. flamande 553	Finlande 543	Finlande 548	Corée 550
Hong Kong* 550	Corée 534	Japon 548	Hong Kong* 548
Finlande 544	Comm. flamande 530	Hong Kong* 539	Finlande 548
Corée 542	Canada 528	Corée 538	Japon 547
Pays-Bas 538	Australie 525	Comm. flamande 529	Comm. flamande 547
Liechtenstein* 536	Liechtenstein* 525	Liechtenstein* 525	Nouvelle-Zélande 533
Japon 534	Nouvelle-Zélande 522	Australie 525	Macao* 532
Canada 532	Irlande 515	Macao* 525	Australie 530
Macao* 527	Suède 514	Pays-Bas 524	Canada 529
Suisse 527	Pays-Bas 513	Rép. tchèque 523	Liechtenstein* 529
Australie 524	Hong Kong* 510	Nouvelle-Zélande 521	Suisse 521
Nouvelle-Zélande 523	Norvège 499	Canada 519	Pays-Bas 520
République tchèque 516	Suisse 499	Suisse 513	France 519
Islande 515	Comm. germanophone 499	France 511	Danemark 517
Comm. germanophone 515	Japon 498	Suède 506	Rép. tchèque 516
Danemark 514	Macao* 498	Irlande 505	Comm. germanophone 514
France 511	Pologne 497	Hongrie 503	Allemagne 513
Suède 509	France 496	Allemagne 502	Suède 509
Autriche 506	Etats-Unis 495	Moyenne OCDE 500	Autriche 506
Allemagne 503	Moyenne OCDE 494	Pologne 498	Islande 505
Irlande 503	Danemark 492	Slovaquie* 495	Hongrie 501
Moyenne OCDE 500	Islande 492	Islande 495	Moyenne OCDE 500
Comm. française 498	Allemagne 491	Comm. germanophone 492	Irlande 498
Slovaquie* 498	Autriche 491	Etats-Unis 491	Comm. française 496
Norvège 495	Lettonie* 491	Autriche 491	Luxembourg 494
Luxembourg 493	Rép. tchèque 489	Russie* 489	Slovaquie* 492
Pologne 490	Hongrie 482	Lettonie* 489	Norvège 490
Hongrie 490	Espagne 481	Espagne 487	Pologne 487
Espagne 485	Luxembourg 479	Italie 486	Lettonie* 483
Lettonie* 483	Portugal 478	Norvège 484	Espagne 482
Etats-Unis 483	Comm. française 477	Comm. française 483	Russie* 479
Russie* 468	Italie 475	Luxembourg 483	Etats-Unis 477
Portugal 466	Grèce 472	Grèce 481	Portugal 470
Italie 466	Slovaquie* 469	Danemark 475	Italie 470
Grèce 445	Russie* 442	Portugal 468	Grèce 449
Serbie-et-Monténégro* 437	Turquie 441	Uruguay* 438	Thaïlande* 425
Turquie 423	Uruguay* 434	Serbie-et-Monténégro* 436	Serbie-et-Monténégro* 420
Uruguay* 422	Thaïlande* 420	Turquie 434	Uruguay* 411
Thaïlande* 417	Serbie-et-Monténégro* 412	Thaïlande* 429	Turquie 408
Mexique 385	Brésil* 403	Mexique 405	Mexique 384
Indonésie* 360	Mexique 400	Indonésie* 395	Brésil* 371
Tunisie* 359	Indonésie* 382	Brésil* 390	Indonésie* 361
Brésil* 356	Tunisie* 375	Tunisie* 385	Tunisie* 345

* Pays partenaires, non membres de l'OCDE

15-07.12.04 Source: enquête PISA 2003

Laissons le mot de la fin à Mme Dominique Lafontaine, coordinatrice du programme PISA pour la Communauté française de Belgique. Comme dans chacune de ses interventions, elle livre ci-dessous au périodique mensuel de l'université de Liège *Le 15e jour du mois* une appréciation claire et non tardée sur l'enseignement francophone en Belgique. Sa mission ne consiste pas à déceler, encore moins à expliquer les causes des faibles performances de nos élèves. Elle se borne, en tant qu'observatrice, à mesurer le plus scientifiquement possible une situation à un moment donné. De ce fait, le passé n'est pas son sujet. L'avenir non plus, qu'elle laisse aux politiques, c'est-à-dire finalement... à nous tous.

Chargée de cours adjointe à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, Dominique Lafontaine est gestionnaire du programme Pisa de l'OCDE pour la Communauté française de Belgique.

Le 15^e jour du mois : *Après le décret Bologne, voici maintenant l'enquête Pisa. Les villes italiennes semblent décidément avoir la cote en matière d'enseignement... Effet voulu ?*

Dominique Lafontaine : Non, bien sûr. Pisa est un acronyme signifiant "Programme international pour le suivi des acquis des élèves". L'objectif, mené à l'initiative de l'OCDE, est de faire le point sur le "bagage d'acquis" des jeunes de 15-16 ans, à ce moment charnière où ils achèvent leur parcours dans l'enseignement obligatoire, dans trois domaines-clés pour leur avenir : la lecture, les mathématiques et les sciences. Ce programme se déroule par cycle de trois ans et les résultats du deuxième cycle viennent d'être divulgués*. Que disent-ils ? En mathématiques, le score de la Communauté française de Belgique est à la hauteur de la moyenne des pays de l'OCDE, ce qui témoigne d'un progrès depuis 2000. Hélas, même s'il y a progrès également dans les matières scientifiques, les scores obtenus restent en-dessous de la moyenne internationale. Mais c'est surtout en lecture que le bât blesse car, outre le fait que les résultats se situent en-dessous de la moyenne, on ne note aucune amélioration des performances. Cette absence de progrès est un motif d'inquiétude, dans la mesure où la lecture est "le socle des socles", la clé de l'accès à tous les autres apprentissages. Cela dit, l'absence d'évolution significative n'a rien de surprenant. D'une part, le laps de temps écoulé est très court (on observe peu de changements dans l'ensemble des pays) et, d'autre part, aucune réforme majeure susceptible d'avoir un impact spectaculaire sur les résultats n'a été entreprise.

Le 15^e : *Tout va mal dans le secondaire ?*

D.L. : Non ! Devant cette enquête, le public qui conclut que "tout va mal dans l'enseignement" se trompe. Il oublie que tout se passe très bien pour les élèves qui ont réussi à se maintenir dans la course. En revanche, pour ceux qui en ont été écartés, cela se passe effectivement très mal et il faut savoir que ceux-ci appartiennent plus souvent aux couches sociales les moins favorisées. Le système éducatif de la Communauté française apparaît ainsi comme l'un des plus inéquitables socialement. Et si nos résultats sont – au mieux – moyens, c'est en raison de l'énorme écart qui sépare les premiers et les derniers.

Bien sûr, les détracteurs de Pisa ne manquent pas. Dans le monde francophone en particulier, il s'en trouve toujours pour dénoncer l'influence anglo-saxonne sur ces évaluations. Mais les évaluations externes menées régulièrement en Communauté française depuis le milieu des années 90 aboutissent à des résultats largement

concordants**. Les écarts de niveau entre élèves y sont aussi très marqués et la majorité des élèves ne maîtrisent pas les compétences attendues, en lecture, en mathématiques et en sciences, au moment souhaité.

Le 15^e : *Les résultats obtenus peuvent-ils aider à redresser la situation ?*

D.L. : Depuis les années 70, la Communauté française a régulièrement pris part à des évaluations internationales et on peut donc suivre l'évolution du niveau des élèves. En sciences, de tout temps, les jeunes Belges francophones ont été à la traîne. En lecture, une évaluation menée en 1991 avait déjà mis en avant d'importantes difficultés. Enfin, en mathématiques, même si c'est dans ce domaine que nous sommes aujourd'hui relativement les meilleurs, il semble bien y avoir eu une certaine baisse de niveau comparative-ment aux autres pays. Le niveau absolu des élèves n'a pas baissé, mais a progressé plus vite dans d'autres pays. N'oublions pas que le niveau d'exigences, en 40 ans, en liaison avec l'évolution de la société, a considérablement augmenté. Les discours nostalgiques sur l'école d'hier ne sont pas de mise en la matière.

Depuis la divulgation des résultats de Pisa 2000, les acteurs responsables et les décideurs ont planché sur la manière d'améliorer l'efficacité et de renforcer l'équité de notre système éducatif. Ce dernier différencie en effet les parcours dès le début du secondaire, voire avant, par le jeu des redoublements, des orientations et des options. Or, les pays qui font progresser ensemble toute la cohorte d'âge sans différenciation de parcours sont toujours plus équitables et souvent plus efficaces.

C'est donc bien une réforme au cœur du système éducatif qui est nécessaire, et, celle-ci, pour porter ses fruits, doit emporter l'adhésion des acteurs et des partenaires de l'école : les enseignants, les parents, et les élèves... La Déclaration commune du gouvernement et le contrat stratégique pour l'Éducation ont pris la pleine mesure des questions que pose Pisa et tentent d'y apporter une réponse ambitieuse, dans la cohérence, en s'appuyant sur des mécanismes de concertation, et sur la Commission de pilotage. C'est à mes yeux la seule voie possible : agir de concert sur un faisceau de facteurs dont on sait qu'ils génèrent de l'iniquité et une perte d'efficacité et tenter d'emporter l'adhésion du monde éducatif à ce vaste projet. L'ambition est élevée, la marge de manœuvre étroite, et la route sera semée d'embûches, mais le pari vaut la peine d'être tenté si l'on veut mettre un terme à l'école à deux vitesses qui est aujourd'hui la nôtre...

Propos recueillis par Henri Deleersnijder

* voir www.pisa.oecd.org

** voir www.enseignement.be/@librairie/documents/EVAL/INTER/PISA2003/

On peut mieux vivre

Jacques ROGISSART

Les "vrais problèmes" comme ils les empoignent! Les grands comme les petits, les barons de Sa Majesté ne font ni le tri, ni le détail. La pharaone Arena n'a la tête à l'antique que pour les bâtiments. Elle avait conçu la pensée, encore plus impie pour une Italienne d'origine (à moins que ce ne fût celle de son cabinet, elle lui a refilé le mistigri), de supprimer le latin de notre enseignement. Elle a reculé devant la bronca des intelligences du royaume, mais pas tout à fait puisqu'elle veut le mettre en concurrence avec les langues vivantes. On voit bien l'idée qui anime sa traque de ce qu'elle appelle l'élitisme: il s'agit de couper notre peuple de ses racines profondes et le priver de la puissante structuration des cerveaux qu'apporte l'héritage d'une civilisation impériale dans ses desseins, dans ses ouvrages et dans ses codes. Ainsi, déshabitué de réfléchir et de se souvenir, notre peuple sera-t-il un peu moins disposé à sortir du Système et à s'ébahir du pacte contre nature entre la social-démocratie et le néo-libéralisme europhilique.

A ce sujet, j'ai la réponse à la question que posait mon dernier article. Non, M. Di Rupo ne combattra pas le projet de Constitution européenne visant à inscrire le principe suprême de la concurrence tous azimuts en tête des Tables de la Loi continentale. Je ne comptais pas qu'il en serait autrement. Mais soulé de tant de beaux discours sur la démocratie, j'avais un vague espoir que l'électeur aurait la parole à propos d'un texte qui risque de modeler son avenir pour longtemps. Adieu, Berthe! Il paraît que les trois quarts des Belges sont euro-masos et qu'il serait donc oiseux de leur en demander confirmation dans les urnes. Pourtant les nationalistes flamands et le MR (loué soit-il sur ce point) réclamaient une consultation populaire. Pourtant aussi, il est audible et visible que Wallons et Bruxellois auraient bien accueilli un scrutin qui aurait fait à leur conscience civique le même honneur qu'à leurs frères de l'Hexagone. C'est quand même non, pour des raisons qui se réfèrent partiellement à ce faux problème qu'est la dichotomie communautaire du royaume. Un droit de parole à la base du PS, alors? Ce fut non aussi: on n'est pas en France, ajoutons ce regret aux autres. Pour plus de sûreté, M. Di Rupo s'est borné — si ce mot peut se mêler à la roublardise — à interroger des délégués, qui sont à sa botte comme l'a montré le résultat à ceux qui en doutaient encore. Avec pour mieux lier la sauce, une entourloupe, dénoncée par

M. Dehousse, dans le décompte des voix grincheuses de la fédération de Liège. Mais puisque l'on vous dit que l'Europe sera sociale! C'était déjà promis avant l'Acte unique, le traité de Maastricht et celui de Nice, complétez vous-même. Pas démocrate, le président du PS? Il a bien évoqué un référendum sur "la Belgique unie", mais reprenez vos louanges: il plaisait.

D'autres "vrais problèmes"? La sécurité par exemple. La police est désorganisée, les gardiens de prison sont en pétard, les magistrats trop peu nombreux ploient sous le faix des dossiers, la sociologue issue de l'immigration Hind Fraihi jette un cri d'alarme sur les zones de non-droit qui gangrènent des communes bruxelloises. Qu'à cela ne tienne! Mme Onkelinx veut raccourcir ou supprimer les petites peines qui sanctionnent le harcèlement des bonnes gens par les loubards. Le soulagement de l'appareil judiciaire et pénitentiaire par la non-répression, il fallait y penser! Comme si cela ne suffisait pas pour flatter les statistiques, on se défaussera sur les communes du soin de punir les "incivilités", cet euphémisme désignant le gros de la délinquance de rue. Elles n'y sont pas préparées et manquent des moyens les plus élémentaires pour assumer cette nouvelle responsabilité? On ne veut pas le savoir. Gare à la casse dans nos régions fragiles de Liège et du Hainaut!

Et l'on pourrait parler de tant d'autres choses. Du chômage qui s'incruste avec une ampleur désolante. Des services publics qui s'en vont par bribes et morceaux, tirés à hue et à dia par les politiques de la tutelle et dont les bons créneaux tombent dans l'escarcelle d'intérêts privés, le reste étant de plus en plus chichement mesuré, surtout à la Wallonie: moins de gares, moins de bureaux de poste, mais plus de charges pour l'usager ou le contribuable (aux dernières nouvelles, il est question de "convertir" la dette croquignollette d'ABX, l'empire en déconfiture des filiales de la SNCB, pour permettre au groupe de mener une autre vie dans la sphère purement marchande). Qui se creuse les méninges pour faire mieux chez les socialistes et les sociaux-chrétiens? Leurs caciques laissent faire et leurs administrateurs somnolent.

Alors, à côté de tout cela, l'offense faite par Mme Lizin aux règles sacro-saintes de la séparation des pouvoirs, scandaleuse si on la considère, est bien peu de chose si on la compare. On connaît la dame:

les harengères du temps passé sont, à côté d'elle, des modèles de délicatesse et de contention avant l'élan. Pour l'amender, il faudrait la refaire. A n'en pas douter, il lui en a coûté de s'excuser. Que se limite à son châtement!

Je ne compulse pas ces navrantes annales par délectation morose. Je veux faire comprendre que le redressement de nos affaires exige une profonde mutation institutionnelle, hautement improbable dans le cadre belge. Qu'il soit absurde de s'en remettre au fonctionnement du marché pour restaurer la confiance du corps social et rendre une vigueur à notre économie, chaque jour le démontre plus clairement; quoi qu'en professe l'Union européenne, et aussi plus douloureusement au spectacle des entreprises qui ferment, se dégraissent ou se délocalisent. Il faut un État qui gouverne. Quand nous serons débarrassés de la Belgique, le scrutin majoritaire devra remplacer la représentation proportionnelle dans le système électoral, car lui seul crée des majorités stables de législature et permet aux principaux partis d'appliquer réellement leur programme au lieu de le diluer dans les compromis d'une coalition; le moment venu, il se représente à l'électeur avec un bilan clair, reflétant des succès ou des échecs qui leur seront imputés en toute transparence. Ensuite, il sera impératif de rogner les pouvoirs exorbitants que la classe politique de nos pays a concédés à la Banque centrale européenne et à la direction générale de la concurrence de la Commission. Il serait préférable que la réaction se produise à l'échelle de l'Union (déjà la France et l'Allemagne sont en train d'imposer quelques améliorations au funeste pacte de stabilité monétaire et de croissance). Mais si ce n'est pas possible par les voies ordinaires, il y aura lieu d'en frayer une autre par la dissidence nationale. Je ne dissimule pas que ce ne serait guère à la portée d'un État wallon, s'il était trop isolé; c'est en revanche à la mesure des forces de la République française. L'objectif est que l'État recouvre les moyens de gérer la société en tenant compte des particularités et de l'héritage historique et culturel du pays, sans se river à un hypothétique commun dénominateur applicable à toute l'Europe. Cela nécessitera un ordonnancement des priorités collectives par la puissance publique et des possibilités pour elle d'agir activement en fonction des objectifs assignés, sous la seule contrainte de ne pas s'exposer à d'éventuelles rétorsions des États partenaires (1). Enfin, il conviendra de remettre à plat la réflexion sur le libre-échange agencé par la mondialisation à l'anglo-saxonne. Il est des solidari-

tés à préserver par le commerce international, mais il n'est pas tolérable de vouer nos industries de base et notre agriculture à la disparition au nom d'un abus de croyance dans des abstractions doctrinales. Aucun État ne peut être fort et agissant s'il est découplé de la volonté nationale. Ce qu'il y a de délétère dans les orientations actuelles de l'Union européenne, c'est qu'elle s'acharne, en se gardant de l'avouer, à étouffer le sentiment de vivre en nation pour livrer les molécules humaines de celle-ci à un marché sans direction et sans contrepoids qui les happe, démunies de solidarités, amnésiques quant au passé et aveugles devant l'avenir.

Le combat pour la libération de la Wallonie et de Bruxelles rejoint tout entier le besoin d'un raidissement face à la dissolution du lien qui relie les citoyens à leurs valeurs communes. Plus tôt il se tournera vers la France, plus il optimisera l'emploi de nos forces. Entre-temps, rien de ce qui le concerne n'est insignifiant. C'est pourquoi, si sévère que l'on doive être envers les défaillances des partis traditionnels, on se réjouira sans mélange de leur résistance aux visées flamandes sur la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde et aux tentatives de transférer sur une partie des Bruxellois les nuisances sonores de l'aéroport voisin. Surtout que les Wallons s'abstiennent de traiter par l'indifférence ces succès défensifs, si minuscules qu'ils puissent leur paraître. Ils prouvent qu'avec un minimum d'énergie, on peut tenir en lisière le fauve nordiste. Mais, d'un autre côté, que l'on ne leur prête pas les propriétés d'un étançon de l'immobilisme. La Flandre reviendra à la charge, avec une hargne accrue et un gros surcroît de gourmandise. La lutte peut nous ménager des trêves; il n'y aura point de paix tant que la Belgique durera. Seule la séparation complète et définitive nous l'apportera. Les trésors d'énergie que dépensent nos dirigeants pour garder un semblant de cohésion au royaume écartelé seront alors employés à meilleur escient, pour notre profit et, ce qui importe peut-être autant, pour notre estime de nous-mêmes.

(1) Faut-il encore répéter l'antienne? Il s'impose de retrouver une vision à long terme. Ne prenons ici qu'une seule illustration de cette nécessité. Une crise énergétique se profile à l'horizon. Qu'a-t-on fait après les dernières alertes du XXe siècle? A peu près rien, sinon la décision absurde d'abandonner le nucléaire sans avoir réellement pourvu à son remplacement. Quelles recherches ont été poussées pour créer des substituts au pétrole dont on sait qu'il coûtera de plus en plus cher? La Région wallonne a fait des tentatives méritoires en faveur du "carburant vert", mais ce n'est qu'un petit palliatif. Des brevets existent, qu'on aille les dénicher! Et si ce n'est pas possible, que l'on stimule les inventeurs.

Nicolas Chauvin a fait des petits

Pierre MÉLOT

Soldat du premier Empire passé à la postérité comme le type du patriote exalté, Nicolas Chauvin n'a sans doute jamais réellement existé. Cette jeune recrue, vraisemblablement sortie de l'imagination de deux auteurs du XIXe siècle (les frères Théodore et Hippolyte Cogniard), apparaît dans le théâtre français d'abord avec la valeur positive de "soldat valeureux", prenant plus tard la connotation négative de "patriote excessif", voire de "nationaliste fanatique".

Par l'entremise de ce personnage qu'il a su inventer, on peut dire que le génie français reconnaît l'existence de ce travers - le chauvinisme -, lui donne un nom et un visage, et n'hésite pas, en fin de compte assez humblement, à l'attribuer à l'un des siens. Mais ce patriotisme pointu ne serait-il que français? C'est, en tout cas, ce que pensent depuis une bien belle lurette bon nombre de Belges... qui se croient eux-mêmes immunisés contre ce penchant assez ridicule. Ne vont-ils pas jusqu'à le reprocher, presque avec délectation, à leurs seuls voisins d'outre-Quiévrain? Grave erreur que ce jugement d'exclusivité! Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter les chaînes de radio et de télévision belges, publiques comme privées, qui se soucient d'exploits sportifs belges, de réussites techniques ou commerciales belges, de succès artistiques belges à longueur de journée. A toute heure, des spots publicitaires sur la Belgique passée, présente et à venir: une histoire remarquable (certains la disent glorieuse), de la prospérité à revendre, du consensus à ne plus savoir qu'en faire. Bref, le matraquage! (Ne généralisons pas trop vite: je ne parle ici, bien sûr, que des chaînes francophones, les chaînes flamandes étant, comme on le sait... avant tout flamandes).

Les quotidiens et hebdomadaires paraissant en Wallonie et, surtout, à Bruxelles ne sont pas en reste. Qui ne s'est pas rendu compte que l'adjectif "belge" est soigneusement accolé à une multitude de personnalités, d'événements, de produits dont ces publications veulent faire la promotion? Les gens des médias et certains politiques s'en donnent pour le moment à cœur joie sur ce terrain. A leurs yeux, l'heure est grave: comme tout un chacun, ils sentent que la Belgique est entrée dans une phase de son existence qui pourrait s'avérer terminale et ne se privent pas d'emboucher le porte-voix que leur offre leur position pour tenter d'enrayer le processus.

Faut-il à celui qui doute de la justesse de nos observations quelques exemples récents de chauvinisme à la belge? Qu'il se reporte alors à l'édition du 3 janvier dernier du journal *LE SOIR*. Un *coup de sonde*...

qui n'a pas valeur de sondage (!?), un exercice ludique, comme le prétendent les journalistes, y donne la parole à 175 "témoins" - un(e) Belge par année d'existence de la Belgique - pour qu'ils répondent à trois questions sur le sort de la Belgique. Nous y avons consacré un examen attentif paru dans le numéro précédent de notre périodique (n° 59 de mars-avril 2005). Revenons ici sur ce curieux *coup de sonde ludique*: il aurait été dommage de priver nos lecteurs de quelques perles chauvines du meilleur aloi! (Nous n'avons pas pu nous empêcher d'ajouter quelques commentaires aux réponses fournies par les "témoins".)

Joël Claisse (architecte): *La Belgique est un petit diamant. Ça commence fort!*

Jean Galler (chocolatier): *Que les Belges se rendent compte de la qualité de vie exceptionnelle de notre pays. Rien de tel que de le dire soi-même.*

Alain Hubert (explorateur polaire): *Ce pays est capable de fédérer, d'écouter, d'accepter les compromis indispensables au développement d'une société plus globale. Une qualité rare qui apporte force et audace. Voilà un jugement qui fleure bon l'objectivité!*

André Berger (astronome): *Les Belges du Nord et du Sud n'ont cessé de démontrer leur valeur, dans tous les domaines, du courage ou des arts jusqu'au monde des sciences et de l'entreprise. De tous les peuples de la Gaule... (Jules César).*

Thierry Michel (cinéaste): *Le cinéma belge est un label de qualité. C'est un étranger qui a dit ça?*

Lucas Belvaux (cinéaste): *Si la Belgique n'existait pas, elle manquerait au monde. Bigre!*

Louis Michel (commissaire européen): *Quand on se présente en tant que Belge, on est crédible. Attention! ne pas confondre crédible et crédule.*

Karlin Gérard (magistrate): *Le système belge est un système qui se positionne à l'avant-garde dans beaucoup de domaines. Parlons un peu de l'enseignement en Communauté française...*

Roger Mené (président des Classes moyennes): *Notre menu est le meilleur. Globalement, notre qualité de vie surpasse celle des autres. Un peu de tempérance, Monsieur le président! Il y a des menus qui conduisent à l'obésité.*

Jean-Claude Van Cauwenberghe (ministre-président régional wallon): *Quand je vois fonctionner notre modèle de concertation sociale qui a permis de mettre en place le meilleur système de sécurité sociale du monde. Écartez-vous, les boutons de col vont sauter!*

François Martou (président du MOC): *Qu'elle garde la meilleure sécurité sociale du monde! We are the champions!*

Sabine Laruelle (ministre fédérale): *On pourrait encore servir de modèle à beaucoup de*

pays. Avis à tous les minus qui ne vivent pas en Belgique!

Peter De Smedt (directeur général de Greenpeace): *Un modèle fédéral comme le nôtre peut servir d'exemple pour l'ensemble de l'Europe. La solution pour l'Union européenne: adopter la Constitution belge, pardil!*

Cécile Müller (comité Miss Belgique): *Nous nous débrouillons très bien et nous sommes le nombril de l'Europe. C'est beau la modestie: il y en a tant qui se croient le nombril du monde.*

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Dans les numéros précédents, nous vous avons soumis quelques citations célèbres dont il fallait retrouver les auteurs. Cette fois, inversons les devinettes. Nous vous donnons les auteurs. Quels propos ont-ils tenus?
Solutions p. 31

1. Michel Eyquem de Montaigne

- A. Tête bien faite vaut mieux que tête bien pleine.
- B. Un seul être vous manque et tout est dépeuplé.
- C. L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

2. Jean de La Fontaine

- A. Revenons à nos moutons.
- B. Chassez le naturel, il revient au galop.
- C. Cet âge est sans pitié.

3. Cyrano de Bergerac

- A. A la fin de l'envoi, je touche.
- B. Comme la plume au vent femme est volage.
- C. C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse.

4. Raymond Queneau

- A. Changer de mari comme on change de chemise.
- B. Tu causes, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire.
- C. On ne meurt qu'une fois, et c'est pour si longtemps.

5. Marcel Pagnol

- A. Mais ceci est une autre histoire.
- B. Tu me fends le cœur.
- C. Je dis tu à tous ceux que j'aime.

BRÈVE

"Un modéré communautaire"

Dans *Le Vif/L'Express* (25.02.05), Philippe Engels a brossé le portrait de Johan Vande Lanotte (SP.A), ministre fédéral du Budget. On en retiendra que l'homme est prodigieusement roublard, doté d'une énergie débordante et fort influent. Épinglons juste cette phrase qui laisse rêveur: "Quant aux francophones, ils ne voient aucun intérêt à se mettre à dos cet homme modéré sur le plan communautaire, qui a un talent fou pour les rouler dans la farine en dotant la Flandre, jour après jour, des meilleurs instruments de développement économique".

A la fin de mars, le même "modéré", mécontent de l'agressivité flamande vis-à-vis des Wallons, affirmait: "Ce n'est pas comme cela qu'on négocie. Et ça renforce l'idée chez les Wallons qu'en restant à l'intérieur du cadre belge, ils conserveront leur argent et en recevront davantage".

En clair, il faut leur ôter cette idée de la tête et rester chacun chez soi. Un pas (feutré) vers le confédéralisme? Subtil Johan!



Drèze à table par Adrien LAURANT

Ça se passait à Sprimont le 25 février dernier. A la table des conférenciers, trois personnalités: Benoît Drèze (CDH), Jean-Maurice Dehousse (PS) et Paul-Henry Gendebien (RWF) sur les cinq qui avaient promis leur participation au débat organisé par la PAC (Présence et Action culturelles) sur le thème de l'après-Belgique.

C'est le député Benoît Drèze qui a l'honneur d'intervenir en premier lieu. Il va nous sortir un enchaînement de syllogismes infaillibles. Vrai? Jugez-en! Notre Député entendait démontrer que la Belgique n'exploserait pas, qu'elle était éternelle, que les prévisions des Cassandre étaient sans fondement, que les unionistes présents dans la salle allaient être ébranlés dans leurs convictions.

Pour lui, la dette publique, que certains considèrent comme le piège majeur pour la survie de l'État belge, n'est pas du tout une menace. Car, dit-il en substance, *si la Belgique était menacée de disparaître, il faudrait, «en droit international» que les parties qui la composent, Wallonie, Bruxelles et Flandre, se retrouvent, après partage, avec une même charge relative de la dette publique.*

Jusque-là, tout est parfaitement défendable. Concrètement, cela signifie que les trois Régions devraient, dans l'hypothèse de la dislocation de l'État belge, se retrouver chacune avec une dette publique de 97% par rapport à leurs PIB régionaux respectifs, un chiffre censé être la dette relative actuelle de la Belgique et que nous admettrons ici sans critique.

Or, poursuit-il, *la disparité de prospérité de la Flandre par rapport à la Wallonie est telle que les Flamands, pour maintenir l'égalité des charges relatives, devraient supporter 90% de la dette, contre 10% pour les Wallons. Et, puisque la Flandre ne pourrait ni ne voudrait assumer une part aussi importante, les menaces flamandes de séparatisme ne sont pas à prendre au sérieux. Puis notre Député ose ceci: la fiscalité étant une matière fédérale, il suffit que les Wallons disent «non» à toute réforme de la fiscalité ou à toute réforme des institutions pour que les projets flamands de séparatisme avortent.*

L'absurdité ne tue pas. La preuve: on nous apprend aujourd'hui que les Flamands ont besoin de l'aval des Wallons pour choisir leur destin! Retenons bien ces chiffres de 90% et 10% : ce sont des énormes mensonges dont le conférencier a besoin pour faire passer sa théorie. Si son auditoire y croit, il a gagné. Sinon tout s'effondre. P.-H. Gendebien allait, par la suite, laisser passer la supercherie, sentant bien que la salle, au moment du débat, allait fondre sur le charlatan. Pour ébranler son auditoire qu'il croyait benêt,

il fallait bien que notre imposteur sorte un énorme mensonge plutôt qu'un petit. Un gros mensonge apparaît plus comme une information jusque-là cachée et enfin révélée. Mais, avec un tout petit peu d'intuition, on sait pourtant bien que, pour maintenir une même charge relative de la dette publique pour les trois régions, il faut impérativement que la dette commune (la dette publique belge) soit partagée au prorata des apports respectifs des trois PIB régionaux dans le PIB belge. Or la Wallonie assure actuellement 23,6% du PIB belge (pour une population de 32,55% de celle de la Belgique) (1) et (2).

Si M. Drèze n'a pas ce "tout petit peu d'intuition", nous allons devoir l'éclairer. Commençons d'abord par exprimer la formule de cette clé de partage de la dette de la Région n°1 (Dr1) (c'est-à-dire d'une région quelconque: n°2, ou n°3, ou n°4,...) en multipliant la dette belge totale (Db) par le rapport entre le PIB régional (PIBr) et le PIB belge total (PIBb). La dette de la région n°1 devient:

$$\text{Dr1} = \text{Db} \times \frac{\text{PIBr1}}{\text{PIBb}} \quad (1)$$

Évidemment, la dette de chaque Région doit être rapportée à son propre PIB pour obtenir la "dette relative". Divisons dès lors les deux membres de l'équation ci-dessus par PIBr1 qui représente le PIB propre de la Région 1. L'équation (1) ci-dessus devient alors :

$$\frac{\text{Dr1}}{\text{PIBr1}} = \frac{\text{Db} \times \text{PIBr1}}{\text{PIBb} \times \text{PIBr1}} \quad (2)$$

Le membre de droite de l'équation (2) ci-dessus peut se simplifier. L'équation (2) devient alors:

$$\frac{\text{Dr1}}{\text{PIBr1}} = \frac{\text{Db}}{\text{PIBb}} \quad (3)$$

et peut s'exprimer de la manière suivante: si l'on a partagé la dette belge totale au prorata de l'apport des PIB régionaux respectifs dans le PIB belge total (c-à-d. un pourcentage), alors le rapport de la dette d'une région déterminée sur son propre PIB est le même que la dette publique relative de l'État lui-même. Le membre de droite de l'équation (3) est, en effet, indépendant de tout facteur régional puisqu'il ne contient que la dette *belge* (Db) et le PIB *belge* (PIBb). Les dettes régionales relatives (c-à-d. par rapport au PIB régional) sont donc aussi toutes égales entre elles: actuellement 97% (voir tableau 1, première ligne de chiffres: 97% partout). >>>

Il faut bien admettre que les adversaires de la Wallonie pourraient fort bien défendre un partage de la dette qui serait proportionnel, non plus aux apports régionaux respectifs de PIB, mais aux poids démographiques respectifs. C'est la thèse de l'égalité de la dette «par habitant». Dans ce cas, la Wallonie devrait supporter 32,6% de la dette belge, c-à-d. 131,9% de son propre PIB! (Voir *Tableau 1*)

Pour la Flandre, la charge de la dette publique par rapport à son propre PIB diffère peu dans l'une ou l'autre hypothèse: 97% dans un cas, 98,7% dans l'autre.

	DETTE DE CHAQUE ENTITÉ PAR RAPPORT À SON PROPRE PIB (%)			
	FLANDRE	BRUXELLES-CAPITALE	WALLONIE	BELGIQUE
En cas de partage de la dette suivant le PIB relatif (PIBr/PIBb)	97	97	97	97
En cas de partage de la dette suivant les poids démographiques	98,7	47,9	131,9	97

Tableau 1 - Dette de la Flandre, de Bruxelles, de la Wallonie et de la Belgique par rapport au PIB propre de chacune de ces entités (en % du PIB de chaque entité territoriale)

On peut considérer que les valeurs données ci-dessus dans le tableau 1 sont des valeurs extrêmes établies sur base de la situation actuelle (2004). Il est difficile d'imaginer quelque argument politique que ce soit — même le plus agressif ou le plus malveillant à l'égard de la Wallonie — pour que la dette relative s'écarte des extrêmes donnés ici (par ex., pour la Wallonie, l'intervalle de variation va de 97% à 131,9% de son PIB propre).

Et, dès lors, en aucune manière, il ne peut être question, pour la Wallonie, d'attendre que la Flandre, comme le prétend M. Drèze, supporte à elle seule 90% de la dette, c-à-d. 225 milliards d'euros (soit 9.000 milliards de FB, ou encore 155,1% de son propre PIB (!) alors que la Wallonie ne supporterait qu'une dette correspondant à 30,7% de son propre PIB et que Bruxelles serait simplement oublié! Ces valeurs de 90% et 10% sont purement fantaisistes. Plus grave: elles sont manipulatrices; elles sont révélatrices d'un manque total de respect de l'auditeur et de l'électeur. Que M. Drèze mente à qui il veut, c'est son problème. Mais, de grâce, qu'il ne le fasse pas dans l'exercice de son mandat d'élu. C'est le droit de chacun d'aimer la Belgique. Mais en sa qualité d'élu, il doit la vérité à ses électeurs et, surtout, il doit œuvrer aux solutions de l'avenir possible.

Et la question se pose: pourquoi est-il malséant de dire que l'économie wallonne va mal (allusion à "l'affaire Destexhe") et, en même temps, pourquoi serait-il convenable de dire que l'économie wallonne va tellement mal que le séparatisme non seulement ne serait pas souhaitable mais surtout ne serait pas possible et qu'il en serait dès lors de même de l'unionisme?

Les paroles de De Gaulle (3) reviennent forcément à l'esprit : *Chaque peuple ne peut se redresser que par lui-même. Tâchez de vous trouver des chefs jeunes qui diront la vérité au peuple et qui mobiliseront ce qui en reste.*

Avec ses mensonges grotesques, B. Drèze n'est pas parmi les "hommes jeunes" que visait De Gaulle! Gageons que, un jour, il sera balayé par la vérité et par ceux qui la disent.

(1) LAURANT A., - *La bombe est amorcée* in *Wallonie-France*, 56, 2004, Liège, 3:8. (étude politique des transferts financiers Nord-Sud)

(2) DEHAES J. et LAURANT A., - *Dette publique: l'évidence interdite* in *Wallonie-France*, 58, 2005, Liège, 3:8.

(3) De GROULART Claude : *De Gaulle: «Vous avez dit Belgique ?» Suivi de «Petit discours insolent sur nous-mêmes»* - Éd. Pierre-Marcel Favre, Lausanne, 1984, 139 p.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de notre ami et collaborateur **Claude Jadoul**, survenu inopinément ce 21 avril à Paris. Créateur et animateur, avec des amis français, du Cercle Franco-Wallon de Paris, Claude œuvrait sans relâche pour que sa Wallonie natale rejoigne la République. Le comité de rédaction de *Wallonie-France* présente à sa famille et à ses nombreux amis ses plus sincères condoléances.

Sans voix



L'interprovinciale de Namur, pompeusement baptisée Parlement wallon, ne hantent pas les rêves des Français hors les murs que nous sommes.

Notre publication est allée jusqu'à les qualifier de momies. N'a-t-elle pas été injuste, outrancière envers d'honnêtes citoyens qui respectent le prescrit constitutionnel?

Disons que les officines du pouvoir ne pouvaient pas mieux s'y prendre pour éteindre toute velléité de mettre à profit, en ne débordant pas du cadre régional, les ouvertures rendues possibles et souhaitables par l'Union européenne.

Notre rondouillard chef d'orchestre de l'Élysette continue à bér d'admiration pour un contrat d'avenir vaseux, sorte de catéchisme laïque ou de poudre de perlimpinpin à usage de parlementaires apparemment satisfaits de ronronner.

L'importance géostratégique des territoires wallons dans une Europe en gésine devrait sauter aux yeux de gens qui ont un minimum de bagage historique. Mais non, il n'en est rien, c'est même la tentation à éviter à tout prix. Pensez donc! Ouvrir un dialogue entre régions de vieille industrialisation des deux côtés de la frontière, tirer un premier bilan des mesures de reconversion, envisager des mesures en commun, il y aurait là de quoi faire défaillir nos petits barons syndicaux et politiques!

On pardonnerait l'indolence de "nos" parlementaires à Namur si celle-ci était compensée à Bruxelles par la volonté de tirer parti de l'autonomie de la Communauté française. Mais là, autre écueil: la présence de Bruxellois dissuaderait les Wallons, nettement majoritaires, d'activer un traité avec la France, ne serait-ce que dans l'enseignement de la langue et de l'histoire.

Momies dans le contexte namurois, les Wallons ne sont, dans la capitale fédérale que des zombies. A tel point que les interlocuteurs politiques à l'échelle de l'État ne mettent plus en présence que les Flamands et les Bruxellois. Deux régions face à face, la troisième étant désormais sur la touche.

Tous les partis ont leur part de responsabilité dans cette dégradation des choses, en particulier le PS.

On ne peut relire sans éprouver une gêne profonde l'entretien donné au *Soir* par Jacques Delors, l'an dernier, qui se terminait par ces mots: "L'Europe s'accorde à dire que la présidence de la Commission devrait échoir à un Belge, parce que la Belgique, c'est l'âme de l'Europe".

Il arrive qu'un esprit éminent soit à côté de la plaque. Si l'ancien président de la Commission devait dire vrai, nous ne donnerions pas cher de l'avenir du vieux continent

CHANTECLER

C'est un vrai libéral qui le dit

Les oreilles d'Alain Madelin, d'Ernest-Antoine Seillière et de Nicolas Sarkozy ont dû siffler. Le Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker (actuellement président du Conseil européen), déclare, en effet, au JDD: « *Ceux qui pensent qu'il faut flexibiliser à outrance le droit du travail, détruire jusqu'à ses fondamentaux qui protègent les salariés et mettre à plat le droit des licenciements, ceux-là se trompent lourdement. Si vous éliminez le droit du travail, vous éliminez non seulement le droit, mais aussi le travail. Dans certains pays où le droit du licenciement a été assoupli, le premier réflexe du pouvoir économique n'a pas été de recruter, mais de licencier. A mes yeux, l'équation (selon laquelle plus de flexibilité = plus d'emplois) ne s'est jamais réalisée.* » Jean-Claude Juncker, précisons-le, n'est pas un homme de gauche, contrairement à Tony Blair, qui, lui, milite pour la flexibilité absolue! ■

Thomas Vallières

(fac-similé de *Marianne*, 2-8 avril 2005, p. 8)

Le "175-25" : Mémorial de la bifurcation

Marc DE MIDDELEER, docteur en droit, UCL

En butte aux vents dominants du Plat pays, nous préparons-nous, de concession en concession, à vivre racrapotés dans un petit État d'Entre-Flandre-et-France, protectorat flamand en Bénélux?

Sous prétexte de loyauté fédérale unilatérale. Perspective réjouissante et ambitieuse s'il en est! Le philosophe et moraliste Emmanuel Berl dit fort bien: "*La patrie n'est pas autre chose que 'la concorde entre les citoyens'.*" Tous les citoyens, mis sans discrimination, sur un pied d'égalité. Qu'est-ce donc la Belgique à cette aune? La nation flamande — réalité identifiable que personne ne conteste — achève de circonscrire le périmètre de "sa" concorde citoyenne. Sa hargne à persécuter sa minorité francophone dans l'exercice de ses droits pourtant constitutionnels et européens (cf. Conseil de l'Europe) comme sa volonté farouche de désaccoupler politiquement et judiciairement Hal-Vilvorde de Bruxelles posent, sans fard, la question de sa frontière d'État, de sa souveraineté territoriale, des limites de sa solidarité nationale.

Et nous fêtons cette année l'État belge! Le calendrier est-il plein d'humour? Ou les festivités ne seraient-elles pas plutôt un utile euphorisant pour poursuivre la lente dissolution du royaume sans soubresauts ou heurts trop visibles, diplomatiquement gênants?

Il aura fallu deux nombres pour commémorer officiellement l'anniversaire de la Belgique: le "175-25". Que célèbrent les pompes et manifestations diverses?

Hormis le façadisme, leur pouvoir de réminiscence présente un grand intérêt:

* Le 175e

Il y a 175 ans en effet, ce fut la libération de l'emprise néerlandaise grâce à l'insurrection essentiellement bruxelloise et wallonne et l'intervention décisive des troupes françaises du maréchal Gérard (la discrétion à ce propos confine à une troublante amnésie), suivies de l'institution d'un État "Belgique" (référence à la Gaule celtique et romaine) sous l'égide des élites, toutes francophones, de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie, le retour envisagé à la France s'étant avéré prématuré en ce temps de l'après-Waterloo.

"L'union belge" n'aura jamais été, sur le fond, que cette unité de classe étayée par une langue et une culture communes, le français. Il en subsiste des bribes aujourd'hui sans contenir pour autant la lame de fond centrifuge qui s'enfile de législature en législature, charriant son lot de démantèlements des éléments fédérateurs.

* Le 25e

Et que fête-t-on en même temps? La reconnaissance institutionnelle, il y a 25 ans, de la Wallonie et,

par là, du caractère binational franco-flamand de l'échafaudage diplomatique de 1830-39, après avoir aboli en 1970 la Belgique de la haute et moyenne bourgeoisie, unitaire et indivisible.

Le suffrage universel (1921) et le vote des femmes (1948) avaient effectivement donné, tant au peuple wallon que flamand, le droit de s'exprimer et de révéler ainsi de manière pleinement démocratique l'existence de la faille ethnolinguistique de l'État belge.

Le "175-25" rend, de façon inavouée, un hommage posthume à la lucidité de Jules Destrée s'exprimant dans sa retentissante *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre* de 1912 et à celle d'Albert I^{er} écrivant à son secrétaire privé le 30 août: "*J'ai lu la lettre de Destrée. Tout ce qu'il dit est absolument vrai.*"

C'est seulement en 1993 que la charte fondamentale instaurera définitivement un État fédéral, ce "pieux mensonge" selon la formule lapidaire du professeur et homme d'État Mark Eyskens, structure en effet tout à fait hybride en droit, batterie de conflits communautaires conçue à dessein pour aboutir à la "Confédération belge" des républiques flamande et wallonne, fût-elle une étape historique encore transitoire dans l'Union européenne des grandes nations recomposées.

Le mythe de l'État-nation belge, prétendument séculaire tel qu'enseigné dans les manuels, n'aura pas résisté à l'inversion de la prospérité économique et généreuse de la Wallonie, première terre d'industrie moderne après l'Angleterre, au profit de la Flandre des ports, habile à rentabiliser de façon égocentrique sa dominance politique et démographique sur le ring du royaume.

Du mythe aux réalités

Invoker la Belgique, le patriotisme belge, "politiquement correct présenté comme une idéologie de la fraternité" — pour reprendre la définition de l'icône intellectuelle américaine Susan Sontag — procède d'un beau sentiment individuel. Hélas! en total porte-à-faux avec les institutions et le processus politique, il en devient une insigne faiblesse. Le pacifisme et l'esprit solidaire non partagés stimulent l'agressivité de l'adversaire. Le Flamand ne dit-il pas: "*on rentre dans les Wallons comme dans du beurre...*" Défédéralisons toujours plus.

La Belgique? Soit, mais chacun chez soi et pour soi!

Peut-on sérieusement parler d'une patrie belge, notion qui suppose permanence et intangibilité? Pour le comprendre, considérons ce qui suit, et c'est loin d'être exhaustif.

>>>

* Aucun mandataire ne représente plus la collectivité belge et donc ne peut en défendre les intérêts, dits "fédéraux". Car il n'y a plus de partis politiques belges, et il n'y en aura plus. Le citoyen flamand et le Belge français sont électeurs et élus, chacun dans son "pays", sur des listes ethnolinguistiques distinctes. Leurs médias respectifs sont totalement séparés; ils ne sont plus "belges" en Flandre suivant leurs dénominations mêmes.

* Les Communautés et les Régions ont chacune leur gouvernement et leur parlement républicains dont les pouvoirs normatifs et décisionnels déjà larges se développeront, et cela sans restriction due à une quelconque prééminence de la norme fédérale (principe de cohésion des vrais États fédéraux). Dominique Schnaffer, sociologue, et Christian Bachelier, historien de l'époque contemporaine, soulignent: *"Comment assurer l'égalité des divers groupes si on leur donne des formes de citoyenneté différenciées? La différence reconnue des droits ne conduit-elle pas nécessairement à des droits différents?" (Qu'est-ce que la citoyenneté?, Gallimard).* Les droits différents du citoyen bruxellois, dans la capitale même du royaume, selon que lui soit reconnue la nationalité flamande ou française, illustrent parfaitement la juxtaposition des deux collectivités politiques sans liant "national belge" garant de l'égalité de traitement.

Et tout l'effort de la Flandre — cela en fonction des votes flamands exprimant la volonté populaire — vise à se doter au plus tôt, d'un régime social et fiscal plus avantageux!

* L'absence d'unité et de cohésion "belges" explique en toute logique l'absence d'une Cour constitutionnelle, garante, dans tout vrai État fédéral, du respect des normes fédératrices et de la pérennité de l'État central.

* Le monopole flamand au poste de Chef du gouvernement belge est éminemment symbolique du rapport "Suprématie flamande/soumission wallonne".

* La note politique du 25 octobre 2004 du vice-président de la Flandre concernant la périphérie de Bruxelles affirme, sans plus aucun détour, la politique nationaliste flamande de purification, non seulement dans l'enseignement mais dans tous les autres domaines, notamment dans l'urbanisme (*"la néerlandisation de l'image de la rue"*, y est-il écrit) et le logement en territoire flamand (*"L'accès aux logements sociaux sera conditionné à un lien social ou socioculturel avec la Communauté flamande"*). La dérive raciste montre le bout du nez; on sait que le *Vlaams Blok/Belang* donne le ton à Mère Flandre.

* La scission est le maître mot, que ce soit celle des chemins de fer, des soins de santé, des fédérations sportives et, aujourd'hui, des Chambres de commerce "belges" à l'étranger dorénavant privées de subsides par décision unilatérale du Flamand K. De

Gucht, ministre "belge" des Affaires étrangères! La Chambre de commerce belgo-chinoise implose, et les entreprises flamandes créent leur organisation, la Chambre "flamande" en Chine.

Etienne Céréxhe, ancien sénateur et professeur émérite de droit, va à l'essentiel: *"Dans un tel contexte, la Belgique est-elle encore viable? Peut-elle encore être qualifiée d'État dès lors que l'une des composantes n'est plus imprégnée d'un sentiment d'appartenance ni d'un 'vouloir vivre collectif', ce qui est l'essence même d'un État."* (La Libre, 27.02.05).

Honneur au fédéralisme et au nationalisme flamand

Le "175-25" met à l'honneur le fédéralisme belge. Cela éclaire à la fois la situation actuelle et l'ultime objectif flamant, arrière-pensée des décideurs politiques économiques flamands. Remarquable continuité en effet que la leur dans le droit fil de la *Flamenpolitik* développée par l'occupant allemand et soutenue par le Conseil de Flandre, parlement mis en place par les activistes de la Première Guerre mondiale. Les partisans de l'État flamand l'avaient emporté sur les promoteurs d'un cadre belge fédéral; en mars 1917, la Belgique est séparée en une Région flamande ayant Bruxelles comme capitale, et une Région wallonne avec Namur pour capitale. Le but de l'occupant et des collaborateurs flamands: éradiquer toute influence française et minorer le pouvoir des francophones en Belgique. Le résultat est atteint dans le cadre actuel du royaume au préjudice des Wallons et des Bruxellois.

Le 175-25e anniversaire célèbre donc indirectement la victoire du nationalisme flamand. Le dernier combat est engagé: la flamandisation de la métropole française: Bruxelles, déclarée "capitale de la Flandre" comme l'avait fait l'agresseur de 14-18 pour des raisons antifrançaises rappelées ci-dessus. L'enjeu est considérable et lourd de conséquences pour quiconque relève de la Francophonie internationale, de ses valeurs, de sa culture. Gardons à l'esprit que le Conseil de Flandre avait proclamé l'indépendance de la Flandre le 22 janvier 1918, en y incluant Bruxelles.

Remarquons que le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, la langue et la culture française ont été fêtées partout sur les cinq continents, sauf en Flandre! Même la France accepte d'être dupée par un Accord de Coopération culturelle signé avec elle en l'an 2000.

Au Mémorial de la bifurcation

Le 175-25 sera le Mémorial de la bifurcation historique. Nous sommes assurément à la croisée des chemins. La marge de manœuvre pour concilier les conceptions, les intérêts et les exigences respectifs des Wallons et des Flamands, sans négliger ceux des francophones de Bruxelles et de sa périphérie et des Wallons des Foyers, a fondu. On ne mariera pas l'eau et le feu. La priorité est de retracer la frontière franco-flamande, cette fois démocratiquement suivant l'identité et le vœu des gens concernés.

>>>

Patrick Roegiers, dans son récit à la fois nostalgique et désabusé sur la Belgique, *Le roman d'un pays* (Gallimard, 2005), relève fort bien: "Non sans heurts, un immuable déchirement lacère, découd, défait la Belgique, 'arlequin diplomatique' selon Baudelaire, carrefour des séparations, qui, dès l'orée de son histoire, a subi l'affrontement de deux cultures aussi rivales que complémentaires. La Flandre est devenue pour nombre de ses habitants une nouvelle patrie. Ceux-ci ne se disent plus belges. La Belgique a toujours été pour eux un État antiflamand. Depuis 1830, la Belgique n'a cessé de se découdre. La dislocation parfois joliment dite "de velours" est désormais tout à fait effective. Certains parlent ouvertement d'un 'après-Belgique'."

Peu importe la terminologie plus ou moins hypocrite employée: confédéralisme, défédéralisation, homogénéisation des compétences communautaires, etc., la Flandre concocte son indépendance, avec méthode et persévérance, dût-elle accepter la Wallonie en Région-croupion.

Les Wallons et Bruxellois, face à cette évolution tout à fait évidente, sont-ils intellectuellement d'une sorte d'école "créationniste", niant l'évolutionnisme politique et historique et tenant le royaume de Belgique pour éternel de par sa création? Jean-François Kahn écrit: "Toute 'vulgate', ou mythologie, finit par créer sa propre réalité (...) Autrement dit, on ne prétend pas que c'est vrai, on affirme simplement son désir et sa volonté que ce le soit." (*Les Rebelles*, Plon, 2001).

Nombre de Flamands feignent la même attitude, affirmant: "La Belgique ne crèvera pas, quoiqu'en pensent les observateurs" (G. van Istendael: *Le Labyrinthe belge*), s'agissant de préparer l'avènement de l'État autonome flamand sous les lambris dorés d'un royaume factice sans consistance, ni en fait ni

en droit.

Le Coq hardi wallon a-t-il fait place à l'autruche?

L'ère du réveil et du choix

En ce 175-25^e anniversaire s'ouvre l'ère du Réveil. Face au mépris, pire à l'indifférence de la *Vlaamse Gemeenschap* pour les Wallons, ces "habitants d'une terre étrangère" à lire la presse thioise, le réveil en ce couple forcé belge annonce le cul-de-sac. L'illusion n'est plus permise avec un partenaire flamand cynique qui a pour morale procédurière de remettre chaque fois en cause la lettre et l'esprit des compromis politiques intervenus quelques années plus tôt. Place à la voie démocratique dont on se gargarise tant. Aux citoyens de Bruxelles et des communes périphériques de s'autodéterminer par référendum sous autorité et contrôle internationaux — condition impérieuse.

Et aux Wallons de sortir de leur ligne purement défensive et de leurs combats retardateurs en réponse aux offensives chaque fois gagnantes de cette Flandre égoïste et dominatrice.

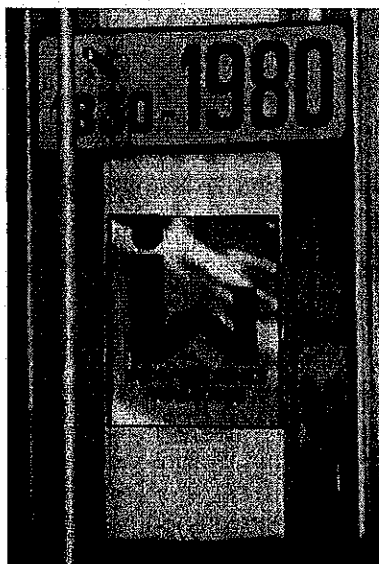
Place au plan visionnaire et à la volonté de s'assurer un destin historique propre. Le 175-25 pose aux Wallons et Bruxellois la question du choix fondamental pour les prochaines décennies:

* s'accrocher à l'État conflictuel binational dont l'un des conjoints rejette les principes essentiels d'égalité et de solidarité, quitte à se contenter des emplois de deuxième et troisième catégories;

* ou rejoindre l'État-nation, un et cohérent, de même langue et de même culture, assurant une solidité nationale élargie et une reconnaissance particulière aux Régions suivant un accord d'association constitutionnelle diplomatiquement négocié.

En un mot: masochisme ou dynamisme innovateur. Qui parle de "Contrat d'avenir wallon"?

Il y a 25 ans



Le sénateur-bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le comte Yves du Monceau de Bergendal, aristocrate "d'Ancienne Belgique", avait fait placer 3 immenses bandes de couleurs rouge, jaune et noir au-dessus de l'entrée du centre culturel de sa commune. Au milieu, on pouvait lire 1830-1980, une façon de commémorer le 150^e anniversaire de l'État belge, au cours d'un week-end de rencontre avec des amis français venus de Jassans-Riottier (Rhône), ville jumelée avec Ottignies-Louvain-la-Neuve. Mais un fier citoyen a eu l'audace d'apposer, en pleine nuit, l'affiche répandue à l'époque par l'homme d'État Etienne Duvieusart: "INDÉPENDANCE WALLONIE".

Fureur du maire qui, le lendemain matin, fit intervenir une escouade d'ouvriers communaux pour enlever au plus vite l'affiche "subversive". Pensez donc, si les frères jumeaux français avaient vu cela! Aujourd'hui, le comte du Monceau n'est plus là pour faire la propagande du 175^e anniversaire; le fier citoyen non plus, mais son nom figure dans *L'Encyclopédie du Mouvement wallon*... Et la caducité apparaît au grand jour.

La Wallonie est-elle enfin de saison ?

Marc PHILIPPE, licencié en Sciences politiques ULB

Nous pourrions commencer par donner des "nouvelles du front". Nous pourrions démontrer que l'*onbespreekbare* scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV) est grosse de dangers. Nous pourrions aussi dénoncer les récentes critiques flamandes sur le traitement "laxiste" du chômage en Wallonie et affirmer qu'il ne s'agit que de manœuvres qui, s'ajoutant à la déjà trop longue liste des griefs, vrais, faux ou supposés, incitent la population flamande à se séparer, chaque jour davantage, de ces "autres Belges" que sont devenus les Wallons. Il serait facile, ensuite, d'affirmer ou de réaffirmer que ces incessantes récriminations flamandes mettront un jour un terme à l'existence de la Belgique ou en tout cas à une certaine idée de la Belgique, celle que se fait encore une grande majorité de Belges francophones. Il ne nous resterait plus alors qu'à conclure que le séparatisme flamand entraîne, par voie de conséquence, l'émergence à terme d'une Wallonie autonome. Il n'y aurait en fait qu'à attendre. Que nous ne soyons pas maîtres de notre destin ne semblerait pas nous heurter outre mesure.

Ce faisant, nous ne ferions que nous inscrire dans cet air du temps qui banalise, chez les Wallons, la résignation, l'indifférence ou qui engendre au mieux, chez eux, un comportement réactif face à des événements dont seuls les Flamands semblent devoir être les acteurs. Cette passivité ambiante n'épargne ni partis, ni organisations patronales et syndicales, ni associations et mouvements actifs sur la scène wallonne et concourt malheureusement à l'image caricaturale d'inertie que se font des Wallons et de la Wallonie l'opinion publique flamande par le biais de médias déjà trop enclins à forcer le trait.

Limites de l'affirmation du fait régional en Wallonie

Affirmer pourtant qu'il ne se passe rien en Wallonie, que nos responsables politiques régionaux ne prennent aucune initiative ou encore qu'ils ne sont que de piètres gestionnaires serait faux ! Toutefois, malgré leurs mérites, leurs initiatives sont encore bien trop souvent éparées, s'inscrivent peu dans la continuité et sont trop sujettes aux changements des conjonctures et alliances politiques. En bref, elles ne participent pas suffisamment d'une vision globale et structurée des réalités wallonnes.

Et le Contrat d'Avenir objecterez-vous ? Incontestablement l'idée originelle en était bonne. Ses initiateurs ne voulaient-ils pas en faire un outil collectif, l'outil de tous les Wallons ? Force est de constater que, même dans sa version actualisée, son contenu

demeure assez hermétique pour le grand public et peu susceptible, dès lors, de susciter l'intérêt et l'adhésion des citoyens. Ce n'est toutefois pas, à nos yeux, son principal défaut mais bien l'impasse qu'il fait sur de nombreux domaines qui ont un impact direct sur la vie des Wallons. Ainsi des domaines de l'éducation et de la culture. Certes, ces matières restent bien sûr de la compétence de la Communauté française mais pourquoi diable ne pas les inclure dans un Contrat d'Avenir dont elles viendraient indubitablement renforcer la cohérence notamment en matière de politique économique régionale ?

Bien plus, comment vouloir faire fonctionner harmonieusement la mécanique fédérale belge alors que le partenaire flamand a opté, en fusionnant Région et Communauté, pour une autre approche du fédéralisme ? Comment s'étonner, dès lors, de l'existence de tensions permanentes — ô combien éprouvantes ! — entre les deux communautés ?

Nous regrettons également les contradictions d'un discours qui soit confond identité francophone et wallonne, soit privilégie, selon les circonstances, une de ces deux identités au détriment de l'autre. Cette incapacité à définir une identité propre se traduit par un manque d'assurance, d'affirmation de soi qui devraient pourtant prévaloir dans l'image internationale dont doit se doter la Wallonie, notamment les relations étroites qu'elle devrait entretenir avec la France et les autres pays de la Francophonie, sans oublier l'Allemagne. Par ailleurs, comme le rappelait récemment et à juste titre Robert Collignon en ces colonnes, le Contrat d'Avenir ne possède pas cette dimension sentimentale qui apporte un soutien populaire à toute aventure collective. Comment expliquer cette pusillanimité des responsables politiques wallons ? Comment comprendre que le fait régional n'ait pas davantage évolué en Wallonie ?

Conformisme, manque d'alternatives et absence d'opinion publique active

Un trait caractéristique des partis politiques francophones est qu'ils restent, au contraire des partis flamands, les dépositaires de l'héritage de l'Etat belge unitaire francophone. Cette caractéristique se traduit particulièrement dans la recherche d'une unité de substitution au travers d'un respect sourcilieux de la loyauté fédérale. Un tel mot d'ordre ne permet pas de donner suffisamment d'espaces de liberté aux sections et fédérations wallonnes de ces partis pour entamer un travail permanent de réflexion et en pro-

>>>

fondeur sur le devenir wallon alors que leurs homologues flamands ne s'en privent pas. Que l'on nous entende bien, nous ne préconisons nullement un schisme entre francophones bruxellois et wallons, qui serait, dans la situation présente, un non-sens politique mais nous ne voyons pas d'obstacle majeur à ce que l'on développe des programmes régionaux ambitieux et prospectifs au sein des appareils régionaux des partis de pouvoir. Cette frilosité est en fait engendrée par la peur d'une rupture d'un équilibre que l'on sait de plus en plus précaire. Cela aboutit au conformisme des comportements, au conservatisme et finalement à l'immobilisme. Cette position est d'autant plus dommageable pour la Wallonie (chacun sait que l'on ne rattrape que difficilement le temps perdu) qu'il est de moins en moins assuré qu'elle soit en mesure de bloquer les velléités flamandes de rupture. La situation est aggravée par la faiblesse des alternatives politiques et par l'absence d'une opinion publique active en Wallonie.

Faisons à nouveau appel à l'exemple de la Flandre pour constater que le projet flamand s'appuie sur l'existence d'une opinion publique militante mais surtout sur un réseau très structuré de groupes de pression, aiguillon permanent sur les partis politiques. Citons, pour mémoire, les *Davidfonds* et *Willemsfonds*, le *Vlaamse Volksbeweging* (VVB), l'organisation patronale *Vlaams Economisch Verbond* (VEV), ou encore une très influente presse d'opinion, autant de groupes de pression dont les jugements sont redoutés par le monde politique flamand. Rien de tout cela en Wallonie. Les organisations syndicales et patronales sont peu friandes de déclarations politiques. Il n'y a plus de presse régionale

d'opinion. Les partis et autres organisations, issus d'un mouvement wallon encore consistant dans les années 1970, sont aujourd'hui émiettés, minés par leurs dissensions et leurs particularismes vrais ou supposés. Ils souffrent, par ailleurs, d'un manque de (re)connaissance de la part du public et de l'électeur et ne peuvent, dès lors, prétendre présenter des alternatives de pouvoir crédibles.

Toutefois, nous nous devons de rester optimistes, car nous croyons que les circonstances sont favorables au rapprochement des opinions et des volontés. Trois champs d'action peuvent être abordés sans heurter les sensibilités et aboutir à un consensus : 1) une politique régionale cohérente et intégrée de l'emploi, de l'enseignement, de la formation et de la recherche et développement; 2) l'établissement de partenariats économiques, politiques et culturels forts et durables au niveau international; 3) une réflexion en profondeur sur le lien politique qui doit unir citoyens et responsables politiques afin de promouvoir une démocratie plus participative et de définir le meilleur mode de gouvernement et de représentativité au sein des institutions wallonnes.

Aucun de ces champs d'action, essentiels pour l'avenir de la Wallonie, n'exige de quiconque de faire table rase de ses convictions et de ses choix politiques. Ils sont, par ailleurs, réalisables et ce, quelle que soit l'évolution du paysage institutionnel belge.

Puisse le bon sens l'emporter et faire prendre conscience aux responsables politiques wallons afin que priment les intérêts de leur Région et non ce qui plaît ou déplaît à l'autre communauté ou ce qui est supposé respecter l'orthodoxie fédérale!

Parlons chiffres

Paul DURIEUX

En réponse à la lettre de M. G. Forget qui nous demande s'il est vrai que l'impôt sur le revenu est plus faible en France qu'en Belgique, je renvoie notre lecteur aux chiffres publiés dans nos n° 44, 45 et 48. S'il est vrai que les chiffres bougent au fil des mois, il n'en reste pas moins vrai que les tendances générales persistent dans la comparaison des chiffres entre la France et la Belgique.

1) En ce qui concerne l'impôt sur les revenus du travail ou de la retraite, les revenus faibles ou moyens sont nettement moins

taxés en France qu'en Belgique, au contraire des très gros revenus sujets à l'ISF (impôt sur la fortune) en France. Les revenus très faibles ne sont pas soumis à l'impôt en France alors que tout revenu l'est en Belgique.

Je prends mon cas personnel (célibataire, appointé). Pour un montant imposable de 2.122€, je perçois net 1.520€. Pour le même montant imposable, je percevrais 1.803€ en France

Cette différence est encore plus sensible si l'on prend en considé-

ration un couple avec deux enfants à charge et deux revenus cumulés.

2) Les taux d'impôt indirect (TVA) sont les suivants: Belgique 6% et 21%; France: 5,5% et 19,5%.

3) En ce qui concerne l'achat de produits de consommation courante (boissons, nourriture, produits d'entretien), la comparaison entre la souche du Carrefour de Stains (Seine-Saint-Denis) et celle du Carrefour de Belle-Ile (Liège) nous donne un total tout à fait comparable. >>>

4) Le coût de l'emploi d'une voiture reste inférieur en France, le montant de l'assurance très inférieur à l'assurance belge et l'absence de taxe de roulage et d'autoradio compensent de loin le prix du carburant légèrement plus élevé en France.

5) La taxe d'habitation en France peut être comparée à l'impôt immobilier en Belgique. Ces deux impôts diffèrent fortement selon de nombreux critères parfois assez opaques. Si l'impôt immobilier est payé par le propriétaire en Belgique, la taxe d'habitation s'appli-

que aussi bien au locataire qu'au propriétaire de France où il est considéré comme le moins équitable. Plutôt que d'abaisser encore l'impôt sur le revenu (projet du gouvernement Raffarin), la gauche a inscrit à son programme de supprimer cette taxe d'habitation. Notons aussi que les caisses sociales interviennent pour réduire ou annuler cette taxe chez les personnes aux revenus modestes.

6) Du côté des dépenses de santé, la comparaison entre la France et la Belgique reste nettement à

l'avantage du citoyen français avec une Sécurité sociale qui rembourse plus, des médicaments moins chers (qu'ils soient nouveaux ou génériques) et des caisses de mutualité qui mettent à l'abri des grosses dépenses (notamment en cas d'hospitalisation).

7) Les médias ont fait grand cas de l'augmentation des impôts régionaux depuis l'arrivée des socialistes à la tête des régions.

Nous comptons aborder ce chapitre dans notre prochain numéro.



La Triple Insurrection islamique

par Guy SPITAELS (*)

On savait depuis la parution de *L'Improbable Équilibre* en 2003 (éd. Luc Pire) que Guy Spitaels avait reporté ses talents sur la géopolitique. Tout en regrettant une fois de plus son absence des tribunes où se débat l'avenir de la Wallonie, on ne boudera pas son plaisir en lisant son deuxième recueil d'analyses sur les grandes affaires de la planète.

Depuis un bon demi-siècle, l'effervescence du monde musulman interpelle avec une urgence croissante les gouvernements et les peuples. Les attentats de 2001 aux États-Unis ont mis en pleine lumière des besoins et des dangers que la guerre froide avait, sinon occultés, du moins relégués au second plan. Et il est à peine besoin de rappeler que les chocs se produisent jusqu'au sein de nos sociétés européennes.

Eh bien, voici le diagnostic, documenté et prudent, d'un homme d'État auquel l'expérience internationale (il fut notamment président de l'Internationale socialiste) a donné des idées plus encore que des titres. On y retrouve aussi la patte du pédagogue universitaire qui a su descendre de la chaire mandarinale pour s'adresser à tous ceux qui aspirent à savoir et à comprendre.

L'étude est géographiquement circonscrite. Elle porte sur l'Afrique du Nord, le Proche-Orient et l'Asie musulmane, à l'exclusion de l'Europe et de l'Afrique noire. Elle s'appuie sur une masse impressionnante de faits historiques, économiques, religieux, ethnologiques et sociologiques. Elle fait entendre, à travers les clameurs et le fracas des violences, toute la diversité des problèmes et des modes d'expression des collectivités en cause. Le monde de l'Islam, en effet, n'est pas un bloc monolithique. A ignorer cette réalité de base, on se condamne à ne pas le comprendre.

Spitaels n'est pas un docteur tant-mieux. S'il ne croit pas à la fatalité du "choc des civilisations", mise à la mode par Sa-

muel Huntington, il ne partage pas non plus l'opinion lénifiante de certains spécialistes français comme Gilles Kepel ou Olivier Roy, qui prédisent un refroidissement de l'incandescence islamique sous l'effet de causes mécaniques. La situation est grosse de périls. Il faut les connaître et ils ne seront pas conjurés sans changements dans les stratégies occidentales.

C'est peut-être là que réside la plus forte originalité du livre. Il nous fait voir nous-mêmes à travers les yeux de l'Autre, que celui-ci ait tort ou raison. Certes bon nombre d'islamologues l'avaient déjà fait, mais leur érudition a souvent voilé les réactions nées à chaud des événements et des crises. Même s'il fait œuvre scientifique, Spitaels observe en homme d'État, habile à évaluer les masses et le poids des choses.

Pourquoi "la triple insurrection"? Parce que l'auteur a discerné trois blocs dans sa matière: la révolte contre des régimes despotiques et corrompus, les luttes de libération nationale et les violentes tentatives d'affaiblir ou de détruire la civilisation occidentale. A partir de là, il nous

>>>

invite à le suivre de foyer en foyer de troubles, de guerre et de subversion, sur trois continents. La documentation, stupéfiante d'abondance, est à jour jusqu'en janvier 2005. Elle ménage commodément la possibilité de suivre les transformations nationales et sociales et la genèse des organisations de combat depuis la Seconde Guerre mondiale.

Pour ma part, je ne suis pas convaincu que l'énumération très détaillée des attentats et des accrochages les plus récents était nécessaire pour soutenir le propos. Mais l'examen des facteurs qui ont fait lever les moissons de la haine est d'une superbe richesse d'enseignement. Des erreurs factuelles? Pour ainsi dire pas et ce n'est pas le moindre sujet d'estime que l'on doit à celui qui s'attaque à un sujet aussi vaste. S'il fallait chercher la petite bête, je dirais qu'il place trop haut l'estimation maximale des pertes humaines de la guerre d'Algérie, dont les Algériens fidèles à la France ont pris d'ailleurs une part considérable.

G. Spitaels n'est pas homme à conclure avec arrogance. Il décrit des situations fluides qui défient les esprits péremptoirs. Retenons qu'il s'inquiète des grandes manœuvres américaines, dont il fait voir les ressorts et les objectifs et déplore, lui si europhile, l'impuissance de l'Europe. Il propose quatre visées à une diplomatie sage: le règlement du problème palestinien (ne lui faites pas dire que ce sera simple), une lutte contre le terrorisme islamiste qui sache raison garder, c'est-à-dire éviter les excès inspirés par la peur, davantage d'indépendance européenne dans l'action internationale et la

recherche d'un ordre planétaire dont l'équité serait de nature à supprimer bien des frustrations et à satisfaire des besoins criants des pays en crise. A noter aussi son évaluation des chances de la démocratie dans le monde musulman.

Voilà plus de cinq cents pages offertes à votre propre pensée. On vous garantit qu'elle sortira enrichie et renseignée de leur lecture.

Jacques ROGISSART

(*) Éd. Luc Pire et A. Fayard, février 2005, 525 pp, 24€.

Belgique requiem par René Swennen (*)

Ce livre qui vient de paraître aux éditions de la Table Ronde n'est pas la simple seconde édition de l'ouvrage éponyme publié aux éditions Juillard en 1980.

Les changements apportés sont nombreux; la raison, surtout, diffère. Il ne s'agit plus de prospective, mais de constat. Les fondements de la mémoire et de l'identité belge — la religion catholique, la Première Guerre mondiale et la colonie — se sont effacés. Sans mémoire ni identité communes, plus de volonté d'avenir commun; la nation belge a vécu; tout au plus la Belgique survit-elle en tant qu'État — pour combien de temps toutefois? Les Flamands ne se sentent plus belges, le resteront-ils encore longtemps?

De 1980 à 2005, *Belgique requiem* a conservé le principe de l'abécédaire. En introduction, René Swennen expose, non sans hardiesse, dans une langue impeccable, claire et concise, sa vision de l'histoire des

provinces belges et de la différenciation des Flamands et des Wallons, Francs romanisés qui croient "à la supériorité de la langue romane", pratiquent "l'indifférence vis-à-vis des idées nationales" et ont foi "dans l'Europe, c'est-à-dire dans une conception de l'État fondée sur la notion romaine d'imperium" (p. 38).

Et René Swennen de discuter, en un abécédaire tour à tour drôle, nostalgique, grave et léger, de sujets aussi divers que l'éducation, la langue française et la littérature, la guerre, l'opéra, la religion ou l'uniformité moderne. Les entrées se succèdent, qui constituent autant de petits essais où se mêlent réflexions et souvenirs d'enfance, anecdotes savoureuses et érudition. On peut ne pas s'accorder avec chacune de ses positions, mais force est de reconnaître leur pertinence et leur originalité, ainsi que l'intelligence et la simplicité toute en nuances qui président à leur expression.

En guise de conclusion, René Swennen évoque, dans un épilogue inédit, la réunion de la Wallonie à la France, qu'il pronostique et appelle de ses vœux: "Je crois, écrit-il, qu'une révolution est indispensable aux Wallons pour entraîner un bouleversement salutaire des hiérarchies, des habitudes et des mentalités et que le parachèvement géographique de la France rendrait à celle-ci la fierté, la confiance, le sens de son histoire" (p. 155).

Espérons, avec l'auteur, que la mise à bas de "l'arbre belge" et des "singes qui s'y agrippent" (p. 130) ne tarde pas.

Boris COUNE

(*) Paris, 2005, 160 pp, 15€.

Nous reproduisons ci-dessous la traduction de la lettre envoyée récemment à M. Gianfranco Fini, ministre italien des Affaires étrangères, par Mme Anna Maria Campogrande. A bon droit, elle ne peut admettre de voir sa langue maternelle éliminée, par un simple tour de passe-passe, des travaux de la Commission européenne.

Ne nous y trompons pas! Si on laisse faire, ce sera demain le tour de l'allemand et du français, langues provisoirement sauvées. Il ne resterait alors que l'anglo-américain, jargon type du businessman, pour régler toutes les questions européennes. Extraordinaire régression de la démocratie!

Monsieur le Ministre,

Par suite des déclarations du Président de la Commission européenne José Manuel Barroso sur l'élimination de l'italien en tant que langue de travail de cette institution, le *Corriere della Sera* a ouvert, à juste titre, un débat sur cette importante et délicate question. Je suis cependant consternée de lire les prises de position de l'intelligentsia italienne et, en particulier, les déclarations de notre Président du Conseil, Silvio Berlusconi.

Le problème linguistique au sein de l'Europe communautaire en général, et de l'italien en particulier, est également mal posé par des personnes qui bénéficient d'une position de prestige intellectuel indiscutable, tels Francesco Sabatini et Ernesto Galli della Loggia.

Cela montre clairement combien l'essence profonde du projet européen d'intégration est encore méconnue du plus grand nombre. Les fonctionnaires des institutions européennes, quant à eux, bien que connaissant les termes du problème, ne sont pas en situation pour pouvoir s'exprimer ouvertement parce qu'ils n'ont d'autre choix que de se conformer au système mis en œuvre par une poignée d'activistes qui dirigent tout d'en haut, dans l'ombre.

Il me semble toutefois que, s'il reste encore un lambeau de démocratie en Italie et en Europe, les problèmes doivent être posés dans leur réalité pour permettre aux citoyens de rester ce qu'ils sont et de ne pas devenir un troupeau de brebis bêlantes privées des points de référence qui doivent inspirer leurs choix relativement à l'intérêt général de l'Italie et de l'Europe. L'élimination des grandes langues, du contexte européen, engendre une très mauvaise communication entre les citoyens et les institutions qui y président, écarte des millions de citoyens de la participation active au processus d'intégration en cours et engendre un désintérêt destructeur envers les affaires européennes, comme l'a montré la participation aux élections du Parlement européen et, plus récemment, au référendum sur la Constitution tenu en Espagne qui a connu une participation de seulement 42 % des électeurs. Si les institutions européennes ont la tentation de faire l'Europe sans les citoyens européens, en supprimant leurs langues et par là le contact direct, elles doivent être conscientes du fait qu'ainsi l'Europe ne se fera pas.

Le Gouvernement italien ne doit pas accepter la décision du Président Barroso, parce qu'elle est illégitime et non fondée; il doit mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour la faire révoquer, à tous les niveaux, et non seulement dans les conférences de presse.

L'Italie peut exiger pour l'italien le même régime que celui qui s'applique au français, à l'allemand et à l'anglais, dans la mesure où le statut de grand pays de l'Union lui revient en tout domaine, non seulement du point de vue du montant de la contribution financière.

Depuis longtemps, les forces centrifuges qui poussent pas à pas l'Europe vers la barbarie, exercent des pressions sur les institutions européennes pour les amener à adopter l'anglais comme langue unique. L'argument de nature économique, répandu aux quatre vents, n'est qu'un prétexte pour coloniser l'Europe; cet argument ne tient pas debout, ni au vu des principes démocratiques et des droits de l'homme, ni sous l'angle de la consolidation de l'Europe et de l'adhésion des citoyens au processus d'intégration visée, ni à la lumière d'un examen attentif de l'emploi des ressources financières de l'Union.

L'Italie est l'un des quatre grands de l'Europe, membre fondateur de la Communauté européenne. Elle a des droits, y compris linguistiques, acquis depuis des décennies, un rayonnement culturel extraordinaire et incontesté et une démographie qui lui permet de maintenir vivante cette splendeur culturelle dans toutes ses formes d'expression. L'Italie peut et doit faire valoir ses raisons dans une optique d'intérêt général de l'Europe. La composante italienne, présente à la naissance même du projet d'intégration, fait partie du tissu conjonctif de la construction européenne et y assume un rôle fondamental reconnu par tous les citoyens européens.

Dans l'espoir que vous voudrez mettre en œuvre tous les moyens dont vous disposez pour sauver notre langue, notre culture, la contribution de l'Italie au projet de l'intégration de l'Europe au niveau qui est le sien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

Anna Maria Campogrande
Représentante de *Allarme Lingua* à Bruxelles

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

L'Afrique subsaharienne francophone au féminin (*)

Pierre BERTRAND, sénateur honoraire

Si l'égalité absolue entre les sexes est encore à conquérir dans nos pays de l'hémisphère Nord, cette situation demeure infiniment plus préoccupante en Afrique. Elle résulte de schémas socioculturels traditionnels qu'il est difficile d'extirper sans bouleverser l'organisation même de la famille et de la société africaines. Le rôle d'une fille se confine aux travaux domestiques, sous l'autorité de sa mère. Il lui faut apprendre à gérer le ménage et à élever ses futurs enfants. Quelques prestations extérieures confirment cette limite: corvée d'eau, cueillette, surveillance des animaux qui assurent la subsistance (vache, chèvre, volaille), petites cultures. La fille est donc vouée exclusivement aux travaux domestiques et à la garde des enfants, préparant ainsi son avenir d'épouse et de mère. Cela exclut, évidemment, toute participation à la vie économique et politique du pays. En région rurale, il apparaît que la fille n'est pas toujours considérée comme membre à part entière de sa famille de naissance: lors de son mariage, les investissements consentis dans son éducation bénéficieront à son futur mari et donc à sa belle-famille. La réussite sociale de la fille est dès lors moins profitable aux siens que celle des garçons. En outre, quand elles sont allées à l'école, les filles s'émancipent et refusent de se soumettre aux usages les plus traditionnels, tels les mutilations ou les mariages arrangés. Il faudra de laborieux efforts pour vaincre cette hérédité.

Au Bénin, le gouvernement vise à scolariser 60 % des filles. Diverses mesures appropriées sont adoptées, notamment l'exonération des droits d'inscription, la création d'associations de parents, d'élèves et d'enseignants.

Au Burkina Faso, un plan décennal 1998-2007 porte sur l'éducation de base, l'alphabétisation et l'éducation des filles. Il s'agit de renforcer l'effectif scolaire féminin, qui plafonne au mieux à 15% et tombe à 4% dans la région sahélienne du Burkina.

Au Congo-Brazzaville, les effectifs de 500.000 élèves du primaire ont fortement chuté en raison de l'insécurité et des troubles permanents. La capitale fait toutefois exception.

En République démocratique du Congo, les dernières statistiques disponibles (1999) dénombrent 26% de filles et 37% de garçons scolarisés, soit moins d'un tiers de la population en âge d'école.

En Côte d'Ivoire, dans le Nord du pays, où domine la religion musulmane, les filles sont le plus souvent dispensées d'école. L'extrême pauvreté qui sévit n'aide pas davantage à la scolarité des enfants. Des prêts d'ouvrages scolaires ont été entrepris et 950.000 manuels ont été distribués, dont 130.000... aux filles.

En Guinée, l'inscription en primaire a augmenté ces dernières années, passant de 34,6% (dont 21,7

pour les filles) à 51% (36,9 pour les filles). La disparité des taux d'inscription scolaire entre les zones urbaines (53%) et rurales (47%) perdure en dépit des efforts d'égalisation.

Au Mali, le gouvernement vise à l'inscription de 70% des filles d'ici 2008. Il s'agit de rattraper un sévère retard, qui plaçait le Mali à un des niveaux les plus bas d'Afrique. Au cours des dix dernières années, l'inscription des filles en primaire est passée de 39,3% à 83,2%.

La Mauritanie a de nombreux projets pour améliorer la scolarisation des filles chiffrée à 37% voici cinq ans. Les cinq projets pour l'éducation sont en cours, et, pour les appliquer, un Secrétariat d'Etat à la condition des filles et des femmes a été créé.

En République centrafricaine, l'effort porte sur la généralisation de l'enseignement de base par la radio et la télévision. Il s'agit de compenser le manque d'enseignants.

Au Sénégal, 31% des filles sont scolarisées. Les filières scientifiques et techniques comptent 4.220 filles et 14.174 garçons; des actions de promotion tentent d'inciter les jeunes filles à choisir ce type d'études qu'elles délaissent. Il s'agit d'échapper enfin au sempiternel diplôme de couture ou de cuisine.

Au Togo, les frais de scolarité des filles ont été réduits et des bourses offertes. Dans la capitale, la scolarisation peut atteindre 75% contre à peine 20% dans certaines zones rurales. L'objectif est de porter à 80 le pourcentage d'inscription des filles.

Le dernier rapport mondial de l'UNESCO estime à 24 millions de filles et 18 millions de garçons le nombre d'enfants en âge d'école qui, en 2010, ne seront pas scolarisés en Afrique subsaharienne.

L'agence internationale de la Francophonie a organisé, en février 2000 à Luxembourg, la Conférence des Femmes, particulièrement sensibilisées à l'éducation des filles et à l'alphabétisation des femmes africaines. Une véritable mobilisation a requis les Centres de lecture, les radios locales, les ONG spécialisées en éducation, la presse, les associations rurales, les centres d'accueil pour les jeunes filles venues des campagnes. Les premiers résultats enregistrent, en Afrique subsaharienne, une augmentation des taux d'alphabétisation féminine, passés de 42 à 54%. D'autres mesures sont en cours d'application; gratuité des transports, quotas d'effectifs féminin (élèves et personnel enseignant), suppression de la limite d'âge, maintien à l'école des jeunes filles enceintes.

Pour réussir son développement, l'Afrique devra aussi se conjuguer au féminin.

(*) Source: La Francophonie dans le monde, 2002-2003. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Cours de langue. Mise au point

Un de nos lecteurs nous pose une question concrète susceptible d'intéresser beaucoup de parents: *l'élève sorti de 6^e année primaire a-t-il l'obligation de poursuivre en 1^{re} année secondaire la langue étudiée dans le primaire (allemand, anglais, néerlandais)?*

Notre réponse:

Depuis la loi du 19.07.1971 (article 4 bis, paragraphe 2) relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire, modifiée par plusieurs décrets (dont celui du 13.07.1998, article 69) pris depuis la communautarisation de l'enseignement (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1989), le texte réglant cette question est le suivant:

L'élève poursuit au premier degré de l'enseignement secondaire, sous forme de cours de langue moderne I, l'étude de la langue moderne commencée dans l'enseignement primaire. Les socles de compétences visés à l'article 16, paragraphe 3, alinéa 1^{er} du décret du 24 juillet 1997 définissent les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, sont rédigés en conséquence.

Toutefois les parents ou la personne investie de l'autorité parentale, qui devront être avertis de la difficulté supplémentaire qu'ils imposent à leur enfant et prendre l'avis du Conseil d'admission et du Centre psycho-médico-social, peuvent inscrire leur enfant dans un cours de langue moderne I différent du cours suivi en primaire.

Il découle de ce texte que:

* les parents devront fournir, lors de l'inscription de leur enfant dans le secondaire, l'attestation de suivi de langue moderne à l'école primaire délivrée par la direction de l'école primaire en même temps que le CEB (certificat d'études de base);

* les parents désirant, à ce stade, un changement de langue pour leur enfant sont uniquement tenus de demander l'avis (et non l'autorisation) du Conseil

d'admission (interne à l'établissement secondaire) et du CPMS (dont relève l'établissement secondaire), lesquels n'ont en rien le pouvoir d'accepter ou de refuser la décision souveraine des parents en cette matière. Les avis à solliciter de ces deux instances trouvent leur raison d'être dans le fait que le législateur a jugé utile d'attirer l'attention des parents sur la difficulté que ce changement de langue pourrait représenter pour leur enfant;

* une fois ces deux avis recueillis (à la requête du chef de l'établissement secondaire), la simple déclaration du choix de la langue moderne I signée par les parents lors de l'inscription de leur enfant (comme pour le cours philosophique, morale ou religion) suffit.

Étonnamment, certains établissements secondaires n'admettent le changement de langue demandé que "sur demande dûment motivée des parents". Cette disposition additionnelle et abusive ne figure pas dans les textes. Elle est donc attaquantable sur le plan juridique. Il est clair que, sur ce point, la position des établissements (c'est-à-dire de leur pouvoir organisateur) ne peut être que subjective et donner lieu à d'innombrables appréciations sur la validité des "motivations" invoquées.

Il arrive aussi que certains établissements secondaires présentent la poursuite dans le secondaire de la langue abordée dans le primaire comme une obligation, et ce pour des raisons qui leur sont propres. Ces raisons sont d'ordre divers. Soit l'établissement secondaire ne peut, par manque de demandes suffisantes ou en vertu des contraintes budgétaires, organiser l'un ou l'autre des trois cours de langue moderne I autorisés. Soit l'établissement ne veut pas du choix opéré par certains parents: il préfère les inciter ou les obliger à faire un choix conforme à sa ligne politique ou idéologique (par exemple, dans l'enseignement libre, mais aussi officiel là où la tendance belge est marquée, l'établissement pousse le plus souvent à opter pour le néerlandais).

La rédaction

BRÈVE La belle découverte d'Armand

On sait que Karel De Gucht (VLD), ministre des Affaires étrangères, et Armand De Decker (MR), ministre de la Coopération, sont à couteaux tirés à propos de la politique à mener en Afrique. A De Gucht qui veut envoyer un "ambassadeur politique" pour régler la reconstruction notamment du Congo, De Decker rétorque que c'est là le rôle d'un expert. Et, "dans la foulée, (il) relève qu'en Afrique centrale, tous les ambassadeurs belges et attachés de la Coopération sont néerlandophones, situation qui doit changer" (*Le Vif/L'Express*, 11.02.05, p.8).

Cette révélation a bouleversé l'ancien président du Sénat. En bon belge, il ignorait que la diplomatie dite belge était, partout dans le monde et depuis belle lurette, la chasse gardée des Flamands.

Vous voulez faire changer les choses? Louable intention, M. Armand, mais comment ferez-vous?

DES GOÛTS ET DES COULEURS

Pascal Falisse: Femmes de couleur**Geneviève DAVOISE**

Pascal Motte dit Falisse, peintre-graveur est né le 22 août 1960 à Mons. Il habite maintenant rue Henri Maus, 82, à Liège. De 15 à 23 ans, il a poursuivi des études artistiques à l'Institut St-Luc / Liège, à Londres pour la gravure et la langue anglaise, et un stage à l'Institut supérieur d'architecture et d'art décoratif de la Cambre à Bruxelles, en gravure et en restauration de tableaux.

Ses activités sont multiples: sculpture métallique, illustrations, publicité, décoration d'intérieur, fresques en trompe-l'œil, gravure, aquarelle, gouache, peinture à l'huile et acrylique (une cinquantaine d'expositions depuis 1980 en Belgique et en France) et enfin pour notre plus grand plaisir, des voyages d'étude en Afrique (Maroc, Egypte, Sénégal...). Nous nous souvenions déjà, avec bonheur, de ses expositions de 1983 et 1988 et de ses mystérieuses fontaines et ses intérieurs de serres si lumineux.

Voilà maintenant que Pascal Falisse fait passer sur nos régions grises et humides un souffle africain. Il y a loin de ses gravures à cet enchantement de couleurs, exprimées sur bois, merisier, noyer, acajou, bois du Sénégal, des gouaches, des portraits superbes d'hommes ou de femmes. Son talent d'artiste complet lui permet d'exprimer ce que cette région chaude offre aux yeux de ceux qui regardent, y débarquent pour la première ou la nième fois et s'en imprègnent.

Après le noir et blanc, il a attaqué la couleur avec une frénésie qui projette sur le bois ou le papier un autre monde que celui de ses débuts.

C'est avec une joie réelle que l'on se promène dans une de ses expositions; aucun rejet: le désir d'en acquérir, de contempler ces merveilleuses femmes grande nature, habillées de jaune, de vert, de rouge; elles jaillissent des supports avec toute la dignité fière de la Sénégalaise; notre monde, au sortir de la galerie, nous apparaît si terne, si morne, si grisailant et c'est là son miracle.

Brillant artiste que ce Pascal, dont on attend encore bien d'autres exploits artistiques!



ÉCHOS DE FLANDRE



En tout bien tout honneur, commençons par la saga de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV) qui alimente de nouveau la presse flamande. Plusieurs mois de consultations de constitutionnalistes des deux bords et de parlotes dans "un confessionnal" n'ont même pas accouché d'une sœur!

Dire que le monde flamand s'impatiente tient de l'euphémisme. Aussi, les partis nordistes ont-ils estimé qu'à défaut d'une proposition du gouvernement fédéral pour la fin des vacances de Pâques, la question devait être déferée au Parlement fédéral.

"Une crise liée à BHV est devenue inévitable", titre *De Standaard* (12.04.05). Le quotidien indique, en effet, que la question divise de plus en plus les deux partenaires flamands du gouvernement fédéral. La veille, Johan Vande Lanotte aurait fait un rapport peu optimiste de la situation au bureau du SP.A.

Chargé avec Didier Reynders de "déminer" cet épineux problème, il admet, relate *De Standaard*, "que la procédure a fait long feu et qu'aucun progrès n'a été enregistré depuis longtemps".

Or, rappelle le quotidien, si aucune solution ne devait être trouvée par ces deux "Excellences", la question devrait inmanquablement aboutir sur la table de la commission de l'Intérieur de la Chambre afin qu'elle entame l'examen des projets de loi, déposés quelques mois plus tôt par les partis flamands.

C'est la solution que, d'ailleurs, réclame la majorité de ces partis en ce compris les présidents du SP.A, Steve Stevaert, et de *Spirit*, Geert Lambert. Autre son de cloche au VLD où l'on estime que cette question ne vaut pas une crise gouvernementale. Le SP.A semble d'ailleurs craindre que le VLD ne vote finalement contre le projet de loi flamand, ce qui entraînerait, par voie de conséquence, une crise au sein du gouvernement de la Flandre. "*Le SP.A, commente De Standaard, se sent comme une maïzena (sic) entre deux gouvernements (aux visées) contraires*".

Situation qui ne peut durer. De là à conclure que le VLD est en bisbille avec le SP.A et que les jours du gouvernement Verhofstadt II sont comptés...

Dans la même édition, Steven Samyn se livre à une spéculation sur de possibles scénarios: ou bien les discussions seront longues au sein de la commission, ou bien, si tous les partis flamands sont solidaires, elles devront aboutir quitte à ce que les francophones tirent ensuite "la sonnette d'alarme".

Cela renverra automatiquement le problème sur la table du gouvernement fédéral avec le risque avéré de le voir tomber. Toutefois, il reste une inconnue: le VLD fera-t-il bloc? S'il fait défection, dit Samyn, une crise est inévitable au sein de la majorité VLD-SP.A/*Spirit*-CD&V/N-VA du gouvernement flamand. Or, on ne peut imaginer des élections régionales flamandes anticipées ni recourir à un gouvernement expédiant les affaires courantes pendant 4 ans. Dès lors, conclut-il, "*ou bien une solution miracle sort du chapeau, ou bien la scission est approuvée à la Chambre (par la majorité flamande). Dans ce dernier cas, le gouvernement fédéral est poussé à la crise*". Solution immédiate ou plus lointaine par l'entremise des urnes, Samyn estime que, quoi qu'il arrive, une solution interviendra *in fine*. CQFD.

De son côté, *De Tijd* divulgue, le 13 avril, les propos d'Herman De Croo qui déclare que le gouvernement Verhofstadt examine déjà les scénarios qui permettraient d'éviter une crise si aucun accord politique ne se dégagait à propos de BHV.

Cependant, H. De Croo plaide pour que les discussions suivent d'abord leur cours en commission de l'Intérieur, car il considère qu'une solution est toujours possible soit qu'elle émane des parlementaires eux-mêmes, soit qu'elle vienne du gouvernement.

La veille, le même journal pensait que le mauvais climat existant entre les partenaires francophones du gouvernement fédéral (le MR et le PS) était tel qu'il était illusoire de croire à une avancée du dossier BHV.

Chute du gouvernement, nouvelles tergiversations ou accord laborieux, nul ne peut savoir lequel de ces cas de figure l'emporterait au moment de la clôture de ce numéro de notre revue.

Si BHV est de loin la plus grosse pierre d'achoppement entre les deux communautés, il y a d'autres sujets qui fâchent.

Ainsi, le Conseil de l'Europe est de retour sur nos terres. En cause, une double plainte introduite devant lui: d'une part, celle émanant de responsables politiques flamands de Bruxelles dénonçant le fait que, souvent, les patients néerlandophones ne seraient pas bien accueillis dans leur langue dans les hôpitaux bruxellois; d'autre part, celle du FDF protestant contre l'emploi exclusif du néerlandais lors du dépistage du cancer dans les communes à facilités

de la périphérie. L'envoyée du Conseil de l'Europe, la Roumaine Mme Cliveti enquête donc (1). Fabian Lefevere (*De Morgen* 14.04.05) ironise, rappelant que les précédentes visites du Conseil de l'Europe (celles de M. Columberg et de Mme Nabholz) avaient donné lieu à "un vaudeville communautaire".

Encore faut-il voir ce qu'entend ce rédacteur par ces mots. En effet, il ne semble pas que cette expression concerne particulièrement l'un des politiciens flamands ayant introduit la pétition auprès du Conseil de l'Europe, le VLD Sven Gatz, de qui il relaye ce qui suit: "La plupart du temps, les rapports du Conseil sont équilibrés. Nous avons l'impression que Cliveti connaissait le dossier et a posé les bonnes questions. Mais, avec Columberg et Nabholz-Haidegger, nous n'avons pas eu de chance à ce niveau-là".

Rappelons que le rapport de la Suisse, Mme Nabholz-Haidegger avait abouti à la recommandation du Conseil de l'Europe de voir la Belgique ratifier la convention-cadre sur la protection des minorités nationales, ce qui aurait entraîné des conséquences non négligeables pour toutes les Communes à facilités du pays, notamment pour celles de la périphérie bruxelloise.

Bien entendu, la réaction du Parlement flamand ne s'est pas fait attendre: c'était *neen!* De là à penser que le duo Columberg-Nabholz avait posé les mauvaises questions et forcé au "vaudeville communautaire", il n'y a qu'un pas que certains en Flandre n'hésitent pas à franchir!

(1) Le 16 avril, Mme Cliveti a tranché: la plainte flamande n'est pas fondée. Elle souhaite même voir le régime du bilinguisme appliqué à la périphérie bruxelloise.

Enfin, comment ne pas parler de la récente polémique autour d'un traitement du chômage jugé trop laxiste en Wallonie. Le très sérieux périodique *Trends* n'a pas hésité à se saisir du sujet et entame

son analyse par l'étude du sénateur MR Alain Destexhe. Pour rappel, celui-ci a récemment provoqué une levée de boucliers de l'establishment wallon en affirmant, chiffres à l'appui, que l'économie wallonne restait à la traîne.

En effet, précise M. Huwart (*Trends*), le gouvernement wallon n'a pas su encore résorber le chômage de longue durée et cela "a de graves conséquences ... pour la Flandre. Entre 2000 et 2002, la part de la Wallonie dans le total belge des revenus des personnes physiques a encore diminué. Depuis lors, la contribution fédérale en faveur du budget de la Région wallonne a augmenté en 3 ans de 15%, de 659 millions d'euros en 2002 à 758 millions d'euros en 2004".

Dans ce contexte, le périodique n'hésite pas à s'étonner du manque de rigueur de l'ONEM vis-à-vis de chômeurs n'ayant pas répondu à l'accompagnement offert, alors que du côté flamand, où le chômage n'a pas la même ampleur, le contrôle est plus sévère.

Le mot de la fin de cette rubrique va à un citoyen flamand qui s'exprime dans les colonnes du quotidien populaire *Het Laatste Nieuws* (12.04.05): "Déjà 175 ans que nous, Flamands, payons pour cet appendice sudiste et nous n'avons jamais rien reçu en retour. Même pas un merci. Cela fait combien de décennies que les Wallons disent qu'ils vont s'attaquer aux problèmes de leur région? Il est grand temps de mettre fin à cette erreur de l'Histoire et que la Flandre devienne enfin complètement autonome".

Même si cette réflexion ne brille pas par sa modération, elle est toutefois symptomatique de ce que les simples citoyens flamands pensent. Précisons cependant que ce bon Flamand habite, douce ironie, à Rebecq, dans le Brabant wallon. Cela laisse rêveur.

Marc PHILIPPE

**PAS D'AFFOLEMENT! NOUS ALLONS
DÉPOSER PLAINTÉ CONTRE CET
EMPÊCHEUR DE RÊVER EN ROND!**





ÉPINGLE DANS LA PRESSE

"La Belgique bégaie"

Frans Crols a, le 4 mars et sous ce titre, confié au *Vif/L'Express*, ses doutes quant à l'avenir de la Belgique. Non seulement déjà 52 % des électeurs flamands entendent voter nationaliste, mais "on sait beaucoup moins que la Flandre en a marre de Bruxelles (et que) de plus en plus de Flamands considèrent que la capitale de la Belgique doit suivre sa propre voie". Avec ou sans la Flandre, au choix! Remarquons qu'en toute hypothèse, comme l'a fort bien dit Alain Destexhe, la Flandre dispose d'une puissante base de repli: Anvers.

Pour le directeur de l'influent hebdomadaire flamand *Trend*, le vrai problème gît dans "le flux incontrôlé d'argent flamand vers la Wallonie (estimé à) 6,4 milliards par an (250 milliards de FB)". De cette somme, "une bonne partie ne répond à aucun critère objectif", c'est en fait le fruit "d'un chantage politique" qui s'exerce... depuis 1830. En effet, dit Crols, c'est depuis la création de l'État belge que le recouvrement de l'impôt notamment immobilier a été, en proportion, beaucoup plus fort en Flandre. "L'ampleur de cette saignée (...) a été démontrée par le libéral Juul Hannes, professeur d'histoire économique à l'Université de Gand et à la VUB. Tous les politiques, tous les économistes et tous les journalistes connaissent ces chiffres, mais ont peur "de s'y confronter. Une véritable omerta domine cette question et bien d'autres".

On voit la manœuvre! Alors que les Wallons et les Bruxellois tablent naïvement sur la reconnaissance d'une Flandre qui, selon eux, a reçu une aide financière wallonne pendant un siècle, on répond déjà par un *neen* résolu à toute demande de compensation. Cela promet bien du plaisir aux négociateurs sudistes lors de la liquidation, d'autant plus que F. Crols assène pour conclure: "Un pays qui est bâti sur des contrevérités est prêt à la démolition".

Fous, les Flamands et les Wallons?

Autre Ronde de Flandre dans *Le Vif/L'Express* (18.03.05), signée cette fois par Wim Schamp, écrivain et journaliste.

"Un Flamand se sent-il belge? C'est selon". Oui, à l'étranger, mais pas en Flandre. Chez lui, il serait plutôt anversoïse, louvaniste ou brugeois. Et lorsqu'il vient en Wallonie pour la gastronomie et le paysage? Là, pas d'hésitation: "un Flamand se sent flamand". Cela conduit le journaliste à constater — air connu! — que "les Flamands et les Wallons ne se connaissent pas (plus). Ils ne se rencontrent pas, ils parlent une autre langue, ils regardent leurs programmes à la télé et ils lisent leurs propres journaux". Bref, ils

s'ignorent! Dès lors, se demande W. Schamp: y a-t-il un remède? Oui, il réside dans l'observance d'un silence prudent: "ne pas déclarer la guerre, ni organiser des référendums sur des questions irréelles. Quand Elio Di Rupo suggère d'organiser un référendum portant sur l'unité de la Belgique, lui et moi connaissons le résultat à l'avance. La majorité des électeurs n'accepteront pas que la Belgique 'crève'. Mais lorsqu'en même temps on leur demande si la Flandre doit continuer à supporter les déficits des soins de santé wallons, la même majorité répondra non. Et ce sera la fin de la Belgique. Alors la valeur de la réponse à la première question sera purement théorique".

Comme cela, dans la pratique, le veau d'or restera en Flandre!

Flandre et médecins wallons

Eh ouï! Même dans le domaine de la médecine, la Flandre nous agresse. Tel est, en substance, le constat du député CDH Jean-Jacques Viseur (cf. *Le Soir*, 08.03.05) parce qu'il risque de manquer de médecins d'ici 15 ans par suite du maigre quota fédéral alloué à la Communauté française: 297 médecins autorisés dès 2011. Pas un de plus!

Cela en dépit des mises en garde des fédérations d'étudiants, des doyens des facultés de médecine et de divers partis (Ecolo, CDH et FDF).

Le ministre Rudy Demotte a dû avouer qu'il faudra certainement recruter des médecins étrangers. Un comble alors que cette politique de restriction décourage les vocations de nombreux étudiants francophones!

Reprenons la claire conclusion du député Viseur, pourtant peu suspect d'être antibelge: "Pour garantir le niveau de revenu globalement plus élevé de ses médecins, proportionnellement moins nombreux qu'en francophonie, la Flandre impose des quotas fédéraux absurdes. Elle menace ouvertement de régionaliser la sécurité sociale si nous tentons de modifier les quotas... Un chantage de plus à la scission". Chassez le communautaire par la porte, il revient par la fenêtre. Vous avez dit Belgique?

"La Belgique des Balkans"

Le 10 mars passé, Martens, Wilfried du prénom, l'homme à la jeunesse très flamande et huit fois Premier ministre de la Belgique, expliquait gravement au *Soir* "son rêve d'une Bosnie 'à la belge'". Il avait été converti à l'idée par le haut représentant de l'ONU et de l'UE en Bosnie-Herzégovine: "Ashdown a dit: la Bosnie, c'est la Belgique des Balkans"!

Touché par la grâce, notre belge et bon apôtre s'est juré de faire le bonheur des Bosniaques en leur fourguant un projet de constitution fédérale 'à la belge'; en d'autres mots, en exportant là-bas une solution politique vouée à révision constante! Il faudrait sans doute plus qu'un miracle pour que cela marche, mais puisque Wilfried y croit... Peut-être s'agit-il là d'un mystère de la foi? Dans ce cas, il appartiendra aux

théologiens, plutôt qu'aux politiques, d'éclaircir la chose. Mais, foin des mécréants! Pourquoi s'arrêter aux Balkans? Quelques étapes possibles pour notre missionnaire inspiré: Wilfried en Russie (pour la Tchétchénie), Wilfried en Chine (pour le Tibet et Taiwan), Wilfried en Inde et au Pakistan (pour le Cachemire), Wilfried au Congo, Wilfried en Irak et enfin, Wilfried sur la Lune où, paraît-il, les Nord-Sélénites se bagarent avec ceux du Sud.

La foi ne peut-elle pas soulever les montagnes?

La Suisse, ce modèle

Pour les belgicains, c'est le modèle même d'une (con)fédération réussie. Pourtant, Jean Ziegler, l'Helvète dérangeant bien connu, déclarait au grand étonnement du *Soir* (22.03.05): "On me parle toujours de la Belgique comme d'un drame. Mais vous ne savez pas ce qui se passe en Suisse! Votre unité nationale me semble beaucoup plus solide que la nôtre. Vous savez, on dit toujours que les Suisses se parlent mais ne se comprennent pas (...) Mais vous n'êtes pas le seul pays à connaître des tensions communautaires. Il y a, en Suisse, des mouvements identitaires potentiellement séparatistes très puissants (...) Sur 6,5 millions d'habitants, il y a 3,5 millions de Suisses allemands. Ils ne parlent souvent que le dialecte, ils sont alémaniques, et non germaniques; et, vivant dans une région riche, ils expriment régulièrement un refus panique de l'Europe. Les Tessinois, eux, vivent en esprit à Milan. Ils lisent le *Corriere della sera*.

Les Romands, qui sont au nombre de 1,2 million, sont tournés vers la France: Paris, la région Rhône-Alpes et la Franche-Comté. Beaucoup d'entre eux ont de la peine à supporter les Suisses allemands (ndlr: à preuve les tensions persistantes entre le jeune canton du Jura et celui de Berne).

A Genève, il existe un intéressant mouvement pour se séparer de la Confédération — somme toute, nous n'y sommes que depuis 1815 — et pour adhérer à l'Union européenne. Beaucoup de gens y sont secrètement favorables".

La Suisse, pays frère de la Belgique dans l'infortune communautaire. A qui se fier désormais?

Scission de la Sécu?

B Plus, grand défenseur d'un fédéralisme d'union, a obtenu de deux experts flamands une étude (dé)montrant que la sécurité sociale doit rester "nationale", c'est-à-dire conserver intacte la solidarité entre tous les citoyens belges. Pour les auteurs, il faut donc repousser l'idée d'une scission même partielle (par exemple, celle des allocations familiales). Mais il est intéressant d'apprendre (ou de se souvenir) que le SP.A, parti dit modéré en ce domaine, défend le projet "d'une organisation régionale de la santé, avec le maintien d'un financement fédéral" (*Le Soir*, 02-03.04.05). Irréaliste car inapplicable dans les faits, juge logiquement B Plus pour lequel ce projet ouvrirait la porte à la scission complète!

Bref, on retiendra que l'idée de la séparation de la Sécu, partielle ou totale, est bien présente partout en Flandre. Cela nous amène à une remarque récente du rusé J. Vande Lanotte: chaque Région doit disposer de l'intégralité de ses ressources. On ne gère pas, avait-il ajouté, le chômage à Roulers (4%) de la même façon qu'à La Louvière (30%). Cela sous-entend-il la scission des allocations de chômage? On peut le supposer.

Jacques LIÉNARD

Première: la France

Dans *La Libre* (11.04.05): "La France est le pays dont l'action est la mieux perçue dans le monde, alors que le rôle joué par les États-Unis sur la scène internationale est au contraire jugé négativement par une majorité de l'opinion mondiale, selon un sondage conduit dans 23 pays.

'Le pays bénéficiant de la meilleure appréciation est la France, perçue comme exerçant une influence positive dans 21 pays — avec une majorité de 58% en moyenne, contre 20% d'opinions négatives', relève le centre de recherche PIPA (Program on international policy attitude) de l'Université du Maryland."

La Belgique éclatée

Un ami nous donne à lire un article paru dans *Le Monde* (12.02.05), de J.-L. Outers sous le titre "L'affaire BHV, un précipité belge". Après un rappel descriptif du "casse-tête et problème insoluble des vols et nuisances sonores de l'aéroport de Bruxelles-National", l'auteur analyse le "problème tout aussi inextricable: celui de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde, baptisé BHV" et en tire les conclusions: "l'hypothèse, jadis taboue, de l'éclatement de la Belgique est ouvertement évoquée. Des sondages sont publiés. On apprend qu'en pareil cas la majorité des Bruxellois préférerait rester maître de son destin plutôt que de le voir scellé à celui de la Wallonie ou de la Flandre. (...) Imaginons l'impensable: qu'un compromis soit trouvé et accepté dans l'affaire BHV. Après une courte pause, les politiques belges — on leur fait confiance — n'auront de cesse que de relancer le débat en forme de surenchère. (...) Quand il n'y aura plus rien à scinder, il ne restera qu'à prendre acte d'une lente séparation qui se fera en douceur et à méditer ces phrases de Milan Kundera: 'Une petite nation est celle dont l'existence peut être à n'importe quel moment mise en question, qui peut disparaître et qui le sait. Un Français, un Russe, un Anglais n'ont pas l'habitude de se poser des questions sur la survie de leur nation, leurs hymnes ne parlent que de grandeur et d'éternité'. C'était en 1974, à propos de la Tchécoslovaquie, près de vingt ans avant sa disparition."

Marc DE MIDDELEER

Solutions du jeu de la p. 13

1 A / 2 C / 3 A / 4 B / 5 B

Wallonie-France ASBL

Éditée sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et ancien Président du Parlement wallon; Philippe DETROZ, professeur; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre; Denis GRIESMAR; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux; Dr Jean-Pierre LEVECO, ancien Député; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r.; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois.

Avec la collaboration de Mmes Geneviève DAVOISE, Edwine FASTREZ et Monique WESMAEL; MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, CHANTECLER, Boris COUNE, Jacques DEHAES, Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS, Paul DURIEUX, Joël GOFFIN, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, OCULUS, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTTOR.

Collectif directeur : Mme M. WESMAEL et MM. J. BONNIVERT, J.-Y. CHARLIER, B. COUNE, M. DE MIDDELEER, J. DUPONT, A. LAURANT, J. LIÉNARD, P.-R. MÉLON, P. MÉLOT, A. PATRIS, J. ROGISSART, M. SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52.

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoges, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47

Trésorier : Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétaire et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges s/ Meuse - Tél. + fax : 04 275 36 20, GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon:

Louvain-la-Neuve: Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - GSM : 0479 87 90 64.

Hainaut:

Charleroi: Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél. : 071 85 43 89

Mons: Jean-Pierre LEVECO, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél. : 065 35 56 32.

Tournai-Mouscron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél. : 068 28 668.

Liège:

Huy-Waremme: Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. : 085 51 25 52.

Ourthe et Meuse: Paul DURIEUX, 8, rue du Gravier, 4051 Vaux-s/Chèvremont - Tél. : 04 263 69 17.

Verviers: Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél. : 087 22 06 40.

Namur:

Michel MARTENS, 504, rue de Rochefort, 5572 Focant - Tél. 082 71 14 27

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. : 063 57 71 58.

Bruxelles:

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél. : 02 770 90 60.

France métropolitaine:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac - Tél : (0033) 4 75 39 99 32.

ABONNEMENT

Simple :	Belgique : 15 €	France : 17,50 €
Soutien :	Belgique : 20 €	France : 22,50 €
Étudiant, chômeur :	Belgique : 8 €	France : 10,50 €

À verser au compte 068 - 2271983 - 76 de Wallonie-France à 4130 Tilff ,
 Pour la France : paiement par chèque en précisant bien votre nom et votre adresse au trésorier,
 M. Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff - Belgique.
 ou par virement sur le cpte Wallonie-France,
 Crédit mutuel Nord, 25, rue Maréchal Leclercq, 08200 Sedan,
 Banque 15629, guichet 08857, n° cpte 00032038240,

Imprimerie Jean JACQUES, 31, rue Léon Colleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. 063 57 71 58.